

Université de Montréal

**Les faces contemporaines de l'oppression à travers  
la pensée politique d'Iris Marion Young**

Par

Saja Farhat

Département de philosophie

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de M.A. en philosophie

Décembre 2023

© Saja Farhat, 2023  
Université de Montréal

Département de Philosophie, Faculté des arts et sciences

---

*Ce mémoire intitulé*

**Les faces contemporaines de l'oppression à travers  
la pensée politique d'Iris Marion Young**

*Présenté par*

**Saja Farhat**

*A été évalué par un jury composé des personnes suivantes*

**Christine Tappolet**

*Présidente rapporteuse*

**Ryoa Chung**

*Directrice de recherche*

**Christian Nadeau**

*Membre du jur*

## Résumé

Ce mémoire présente une étude des travaux de Young sur « Les cinq faces de l'oppression » dans le but d'explorer plus en détail certains enjeux contemporains, en se concentrant particulièrement sur les manifestations discrètes ou invisibilisées des injustices, analysées à travers le prisme de « trois faces de l'oppression ». La pensée politique de Young critique les tendances réductionnistes du paradigme libéral rawlsien en philosophie politique anglo-américaine, qui tend à occulter les expériences singulières de l'oppression en simplifiant leur complexité jusqu'à des questions de redistribution. Bien que Young ne nie jamais l'importance de la justice distributive, ses travaux mettent en lumière des concepts tels que la *marginalisation*, l'*impuissance* et l'*impérialisme culturel*, soulignant leur importance comme outils analytiques pour identifier et comprendre d'autres dimensions de l'injustice dans le monde contemporain. Tout d'abord, ce mémoire expose la manière dont la marginalisation prive les groupes sociaux de ressources essentielles et d'opportunités, confinant les individus à des rôles qui limitent leur autonomie et alimentent des sentiments d'inutilité, d'ennui et de dévalorisation personnelle. Ensuite, cette étude traite de l'impuissance vécue par les non-professionnels, souvent privés de pouvoir décisionnel et de respectabilité dans la division contemporaine du travail. Finalement, l'analyse de l'impérialisme culturel révèle la façon dont l'universalisation des expériences et des valeurs du groupe dominant peut subjuguier les identités culturelles et les réalités sociales des groupes subordonnés, produisant ainsi des injustices épistémiques. En affinant notre analyse des diverses dimensions de l'injustice, ce mémoire aspire à enrichir notre compréhension de la justice sociale.

## Mots-clés

Philosophie politique; oppression; injustice; groupe social; marginalisation; impuissance; impérialisme culturel

## **Abstract**

This thesis conducts a study on Young's "Five Faces of Oppression," aiming to delve into contemporary issues, especially focusing on subtle or overlooked injustices through the lens of "three faces of oppression." It critiques the reductionist tendencies of the Rawlsian liberal paradigm in Anglo-American political philosophy for oversimplifying oppression to mere questions of redistribution. Young highlights concepts like marginalization, powerlessness, and cultural imperialism as analytical tools to understand different dimensions of injustice. The thesis discusses how marginalization deprives social groups of essential resources and autonomy, explores the powerlessness of non-professionals in the labor division, and examines how cultural imperialism can subjugate subordinate groups' identities, leading to epistemic injustices. This study aims to deepen the understanding of social justice by refining the analysis of injustice's varied dimensions.

## **Keywords**

Political philosophy; oppression; injustice; social group; marginalization; powerlessness; cultural imperialism

# Table des matières

<i>Résumé</i> .....	3
<i>Abstract</i> .....	4
<i>Remerciements</i> .....	7
<i>Introduction</i> .....	8
<b>1. Chapitre 1 : Présentation de JPD</b> .....	<b>12</b>
1.1. Définition de l’oppression .....	18
1.2. Les cinq faces de l’oppression .....	21
1.3. La dimension structurelle de l’oppression.....	23
1.4. Définition de la justice.....	26
<b>2. Chapitre 2 : La marginalisation comme face d’oppression</b> .....	<b>28</b>
2.1. Groupes sociaux.....	28
2.2. La marginalisation .....	32
2.3. Les injustices liées à la marginalisation.....	34
2.3.1. Allocation des ressources .....	34
<b>3. Chapitre 3 : L’impuissance comme faces de l’oppression</b> .....	<b>39</b>
3.1. Définition de l’impuissance .....	39
3.2. Injustices associées à l’impuissance .....	44
3.2.1. L’impuissance comme manque de développement progressif des capacités.....	44
3.2.2. L’impuissance comme déficit de pouvoir décisionnel .....	47
3.2.3. L’impuissance comme conséquence du traitement irrespectueux .....	51
<b>4. Chapitre 4 : L’impérialisme culturel comme faces de l’oppression</b> .....	<b>56</b>
4.1. Définition de l’impérialisme culturel .....	56
4.2. Injustices associées à l’impérialisme culturel .....	59
4.2.1. L’universalisation de l’expérience et de la culture dominante.....	59
4.2.2. La dégradation de l’identité : une définition extérieure des individus.....	67
<i>Conclusion</i> .....	76
<i>Bibliographie</i> .....	79

*À tous ceux qui m'ont enseigné que soutenir les opprimés  
et promouvoir la justice est un devoir d'humanité*

## Remerciements

Je tiens avant tout à exprimer ma profonde gratitude envers ma directrice, Ryoa Chung. Son accompagnement constant, ses conseils avisés et ses commentaires toujours pertinents ont été essentiels à l'aboutissement de ce mémoire.

Cet humble mémoire est également imprégné des défis rencontrés par les personnes opprimées. Leurs témoignages ont renforcé ma détermination à utiliser la recherche académique comme vecteur de progrès social. Leur courage et leur résistance m'ont inspiré et guidé vers des chemins de changement.

Un merci tout particulier à mes parents qui m'ont appris l'importance de soutenir les opprimés. Leur influence a profondément marqué mon engagement durant toutes mes études. Je suis également reconnaissante envers mes frères et sœurs pour leur support constant. Vos encouragements ont été le moteur de ma persévérance.

À mes amis proches, nos discussions sur les multiples facettes de l'oppression ont éveillé en nous un désir collectif d'agir. Vos perspectives ont nourri mon analyse critique et m'ont poussé à traduire la pensée en action. Votre confiance et votre appui constant ont été essentiels à chaque étape de ce parcours.

Enfin, à celles et ceux qui nous ont quittés, dont les leçons perdurent au-delà de leur présence, et à toutes les personnes inspirantes dont les idées ont guidé ma réflexion, je vous suis profondément reconnaissante.

## Introduction

Les débats contemporains autour des conséquences sociales du sexisme, du racisme et du colonialisme mettent en lumière des injustices fondamentales, des formes d'assujettissement, d'exploitation matérielle (économique et sexuelle) et d'aliénation idéologique qui ont marqué l'histoire et continuent d'engendrer des inégalités profondes au sein de nos sociétés. Les régimes de tyrannie et de totalitarisme reposent sur des méthodes de répression qui paralysent la résistance. Cependant, même au sein des « démocraties » contemporaines, des inégalités troublantes entre des groupes sociaux persistent.

Parallèlement, les injustices qui préoccupent notre société ne se manifestent pas toujours de façon évidente, car elles s'imbriquent avec les fondements de notre société. Bien qu'il soit relativement simple de repérer et de condamner les actes illégaux individuels, les injustices institutionnelles, dissimulées derrière l'apparence de normalité des grandes entreprises ou des gouvernements nécessite une analyse plus approfondie. En effet, lorsque l'oppression est « naturalisée » dans nos discours et nos idéologies, elle est plus difficile à déceler et donc à contrer.

De plus, l'image d'une société occidentale libre de toute forme d'oppression est en réalité le produit d'une construction idéologique délibérée. Les pays qui s'identifient comme porteurs des idéaux des Lumières tendent à se présenter comme des modèles de liberté et de progrès. Cette image a été particulièrement promue durant la Guerre froide, où les États-Unis se sont autoproclamés protecteurs du « monde libre », en contraste avec l'Union soviétique perçue comme oppressante. Cette période a introduit une vision de l'oppression qui persiste encore aujourd'hui parmi de nombreux Occidentaux, afin de stigmatiser les adversaires politiques et d'éviter une introspection critique approfondie. Par conséquent, l'idée que nos propres sociétés ou gouvernements, supposément « démocratiques », puissent être oppressifs est souvent rejetée.

D'ailleurs, Iris Marion Young a souligné les faiblesses des débats politiques contemporains qui échouent à reconnaître et à aborder les injustices au cœur même de nos sociétés. Elle a mis en évidence l'importance des mouvements sociaux luttant pour les droits des opprimés et visant à rendre visible l'injustice. Elle a contesté la vision réductrice de l'oppression qui se limiterait à être le simple résultat des abus de pouvoir individuels perpétrés par des autorités.



Les études universitaires, en particulier la philosophie politique anglo-américaine dominée par le paradigme libéral rawlsien, ont souvent renforcé une compréhension fragmentaire de la complexité inhérente aux mécanismes d'oppression. Ainsi, face à cette complexité des mécanismes d'oppression, qui sont à la fois profondément enracinés et qui ne se manifestent pas toujours par la violence ou l'exploitation la plus évidente dans nos sociétés actuelles, ce mémoire s'articule autour d'une question centrale : le concept *d'oppression* conserve-t-il sa pertinence pour appréhender les injustices contemporaines ? Nous avançons l'hypothèse que les théories d'Iris Marion Young, et notamment sa théorie sur « Les cinq faces de l'oppression », restent des outils d'analyse essentiels pour décrypter les formes d'oppression qui caractérisent notre époque. Nous examinons en détail la manière dont la *marginalisation*, *l'impuissance* et *l'impérialisme culturel* se manifestent plus subtilement, mais sont néanmoins solidement ancrés dans les injustices de nos sociétés actuelles.

En guise de remarques préliminaires, il est crucial d'apporter quelques clarifications théoriques et méthodologiques. Premièrement, il convient de souligner que ce mémoire se concentre sur l'analyse de trois faces spécifiques de l'oppression telles que présentées par Young. Bien que ces trois faces de l'oppression soient moins visibles que la violence directe ou l'exploitation flagrante (les deux autres faces de l'oppression selon Young), ces aspects de l'oppression s'infiltrèrent plus « discrètement » dans les fondations de nos démocraties libérales. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de nous concentrer sur ces dimensions, parfois littéralement invisibilisées des injustices sociales. Deuxièmement, étant donné que Young est une philosophe américaine dont les travaux reposent sur des observations principalement locales, cette recherche est ancrée dans le contexte des démocraties libérales. Les exemples choisis proviennent donc exclusivement de ces contextes socioculturels. Cependant, nous reconnaissons que les injustices identifiées peuvent ne pas être entièrement généralisables. Troisièmement, nous avons opté pour la traduction « Les cinq faces de l'oppression » au lieu de « Les cinq visages de l'oppression », bien que cette dernière ait été utilisée par certains. Ce choix s'appuie sur une intention délibérée de capturer la complexité et la multidimensionnalité de l'oppression telle que conceptualisée par Young. En utilisant le terme « face », qui évoque des dimensions ou des facettes, plutôt que « visage », qui tend à se référer plus littéralement à

une partie physique du corps, cette traduction permet une relation plus immédiate et plus profonde avec le concept d'oppression. Le terme « face » facilite une compréhension plus abstraite et symbolique, rendant le concept plus accessible et plus facile à mettre en relation avec les diverses formes d'oppression explorées dans ce mémoire.

Le premier chapitre est consacré à la présentation de *Justice and the Politics of Difference*<sup>1</sup> (JPD ci-après), publié en 1990, l'ouvrage phare de Young. Ce travail initial est important non seulement pour contextualiser la pertinence de JPD dans le cadre contemporain, mais aussi pour souligner les problématiques associées au paradigme libéral rawlsien ainsi qu'au réductionnisme et positivisme en résultant, qui ont souvent restreint notre compréhension de l'oppression. En définissant l'oppression à travers le prisme de Young et en détaillant ses cinq faces : exploitation, marginalisation, impuissance, impérialisme culturel et violence, nous voulons jeter les bases pour une compréhension holistique de l'oppression. En outre, nous définirons ce que Young entend par justice et expliquerons la raison pour laquelle cette approche est essentielle pour aborder les injustices de manière globale. L'importance de ce chapitre réside dans sa capacité à établir un cadre théorique solide pour les analyses ultérieures et à démontrer en quoi la théorie de Young peut servir de fondement à une critique approfondie des dynamiques oppressives actuelles, y compris celles qui sont moins visibles, mais tout aussi néfastes au sein des démocraties libérales.

Le second chapitre traite du phénomène de la marginalisation tel qu'il est présenté dans les travaux de Young. L'objectif est de comprendre les mécanismes complexes de l'oppression à travers la marginalisation dans nos sociétés actuelles et sa pertinence pour aborder les phénomènes contemporains d'oppression. D'abord, nous définirons donc ce que Young entend par un groupe social, mettant en lumière que les marginalisés sont souvent ceux qui ressentent en premier lieu les effets de l'oppression en raison de leur position dans la structure sociale. Ensuite, nous explorerons la définition de la marginalisation selon Young, ce qui nous permettra de mieux comprendre les injustices associées à ce phénomène, notamment en termes de répartition des ressources.

---

<sup>1</sup> Iris Marion Young, *Justice and the Politics of Difference*, New Jersey: Princeton University Press (Princeton, 1990).

Le troisième chapitre se concentre sur l'impuissance, une dimension clé de l'oppression identifiée par Young. Dans ce chapitre, nous définirons ce terme et explorons la distinction établie par cette dernière entre les groupes professionnels et non professionnels dans la division contemporaine du travail. Cette distinction est cruciale pour saisir les injustices liées à l'impuissance, notamment l'entrave au développement progressif des capacités souvent naturalisées et négligées. En outre, nous examinerons l'impuissance sous l'angle du déficit de pouvoir décisionnel et comme résultante d'un traitement irrespectueux.

Le quatrième chapitre se concentre sur l'impérialisme culturel, une autre dimension de l'oppression, selon Young. Nous présenterons sa définition de l'impérialisme culturel et détaillerons les injustices qui découlent de l'universalisation de l'expérience et de la culture dominantes. Ce faisant, nous discuterons de la manière dont l'impérialisme culturel façonne et altère les identités individuelles et collectives à travers une définition imposée de l'extérieur, soulignant ainsi les effets perniciose de cette forme d'oppression sur la diversité culturelle et l'autodétermination des individus, des groupes sociaux et des peuples.

L'ambition de ce mémoire est double. D'une part, plutôt que de nous limiter à une simple revue de la littérature philosophique, nous voulons offrir une analyse rigoureuse et approfondie de la notion d'oppression, en nous appuyant sur une méthodologie mixte qui combine théorie et pratique, philosophie et interdisciplinarité. De plus, notre recherche aspire à tracer un chemin novateur dans l'étude académique de l'oppression, en intégrant et en analysant de manière approfondie la convergence des diverses formes d'injustice. Elle vise à démontrer que l'oppression est un phénomène complexe et multicouche, nécessitant une étude tout aussi complexe et nuancée pour en saisir les ramifications profondes et étendues.

D'autre part, nous souhaitons proposer des outils conceptuels affûtés pour discerner les multiples facettes des injustices qui caractérisent nos sociétés contemporaines. En faisant cela, ce mémoire vise à apporter une contribution significative à la réflexion académique en offrant de nouvelles perspectives pour le débat sur l'équité et la justice sociale, tout en enrichissant notre compréhension des dynamiques de pouvoir et de résistance culturelle présentes au sein de nos sociétés.

## 1. Chapitre 1 : Présentation de JPD

Iris Young, une des figures les plus célébrées de sa génération, a laissé une empreinte indélébile dans le monde de la philosophie politique avec son ouvrage *Justice and the Politics of Difference* (1990), explorant des aspects cruciaux de la théorie sociale et politique, telles que l'oppression, l'identité et la nature des groupes sociaux. Son œuvre est reconnue comme un texte majeur du 20<sup>e</sup> siècle dans le domaine de la philosophie politique<sup>2</sup>.

Dans ses écrits, Young remet en question les théories libérales conventionnelles sur la justice en dénonçant les lacunes du modèle hérité de John Rawls, qui a prédominé dans le discours philosophique depuis 1971. Elle décrit un « paradigme » comme un ensemble cohérent de croyances et de pratiques guidant notre compréhension, incluant les hypothèses fondamentales, les théories spécifiques et leur mise en pratique<sup>3</sup>. Selon elle, le paradigme libéral rawlsien peine à reconnaître certaines formes d'injustice en raison de leur conception trop réductrice de l'individu et de la société. Ces théories abordent la justice sociale principalement comme une question de répartition équitable des ressources entre les membres de la société<sup>4</sup>, négligeant d'autres dimensions cruciales non distributives de la justice.

En fait, Young ne s'arrête pas à une simple critique. Elle souligne la manière dont le paradigme libéral a tendance à minimiser ou à mal interpréter certaines revendications d'injustice en les reléguant soit à des questions d'identité, soit à des sphères jugées apolitiques comme celle du marché ou de la famille<sup>5</sup>. Elle va au-delà des clichés binaires de l'opresseur et de l'opprimé en proposant une vision plus nuancée de la justice sociale. En s'éloignant du paradigme purement distributif de Rawls qui se concentre principalement sur la répartition moralement appropriée des avantages sociaux<sup>6</sup>, et en évitant les écueils

---

<sup>2</sup> Marie Garrau et Alice Le Goff. « Différences et solidarités. À propos du parcours philosophique d'Iris Marion Young », *Cahiers du Genre* 46, n° 1 (2009): 209.

<sup>3</sup> Iris Marion Young, *Justice and the Politics of Difference*, New Jersey: Princeton University Press (Princeton, 1990): 16.

<sup>4</sup> Young, 16.

<sup>5</sup> Young, 16.

<sup>6</sup> Young, 16.

de l'essentialisme des approches communautaires, Young propose une perspective plus large de la justice :

Dans un contexte où le débat qui oppose les libéraux, représentés par John Rawls, aux communautariens, parmi lesquels figurent Charles Taylor, Michael Sandel et Michael Walzer, Young déplace radicalement les termes du débat sur la justice sociale. Tout en critiquant le « paradigme distributif » dont relève la théorie rawlsienne de la justice, elle souligne les limites de la conception essentialisante des groupes sociaux que défendent les communautariens. Selon elle, la question de la justice ne peut se résumer à celle de la distribution des biens et des richesses ; elle doit incorporer une réflexion sur les formes de marginalisation et d'exclusion qui affectent certains groupes sociaux<sup>7</sup>.

Young préconise d'abandonner les approches de théorie idéale qui établissent d'abord une norme a priori de justice pour ensuite l'utiliser comme référence dans l'identification des injustices. Opérant dans la tradition de la théorie critique issue de l'École de Francfort, elle porte un regard critique sur les préceptes établis. Cette approche, partagée par d'autres philosophes associés à la théorie critique tels que Horkheimer (1937), Adorno (1966), Marcuse (1964) et Habermas (1981), intègre des mouvements comme le féminisme, la théorie critique de la race et certains aspects des critiques postcoloniales<sup>8</sup>. Dans l'introduction de *JPD*, la théorie critique est présentée comme une réflexion normative qui tient compte du contexte historique et social<sup>9</sup>. Elle s'oppose à l'idée d'un système normatif universel déconnecté d'une société donnée et de ses particularités historiques. Cette théorie se distingue de la théorie positiviste dans son examen des aspects sociaux et politiques. Tandis que la théorie positiviste prétend être neutre, séparant les faits sociaux des valeurs, la théorie critique estime que toute analyse sociale devrait être évaluative, interprétant ces faits à travers un prisme normatif<sup>10</sup>. Or, la description et l'explication sociale doivent adopter une perspective critique, visant à évaluer le donné en termes normatifs. Sans cette

---

<sup>7</sup> Marie Garrau. « De notre responsabilité pour la justice. Penser le politique avec Iris Marion Young. Avant-propos », *Archives de Philosophie* Tome 85, n° 3 (2022) : 7.

<sup>8</sup> James Bohman, Jeffrey Flynn, et Robin Celikates. « Critical Theory », dans *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, dir. Edward N. Zalta, Spring 2021 (Metaphysics Research Lab, Stanford University, 2021).

<sup>9</sup> Young, *Justice and the Politics of Difference*, 5.

<sup>10</sup> Young, 5.

position critique, de nombreuses questions sur les phénomènes sociétaux, leurs avantages et inconvénients, ne seraient pas posées, conduisant à la réaffirmation et à la réification de la réalité sociale établie<sup>11</sup>. C'est pour cette raison que, au lieu d'accepter passivement les idées telles qu'elles sont présentées, Young examine de manière approfondie et critique les notions et les principes avancés. Son engagement philosophique s'inscrit pleinement dans cette tradition, cherchant à définir la justice à travers une analyse critique des injustices.

À cet égard, Young soutient que les idéaux normatifs utilisés pour critiquer une société doivent découler directement de l'expérience et de la réflexion sur cette société même : « Critical theory presumes that the normative ideals used to criticize a society are rooted in the experience of and reflection on that very society, and that norms can come from nowhere else<sup>12</sup>. » C'est dans cette optique qu'elle a cherché à élaborer un modèle normatif qui valorise à la fois les agents individuels et collectifs, tout en analysant les inégalités sociétales<sup>13</sup>. Young insiste également sur l'autocritique inhérente à la théorie critique, caractérisée par une remise en question constante de ses propres conclusions, refusant ainsi de prendre quoi que ce soit pour acquis<sup>14</sup>.

Après avoir émis ces considérations et critiqué le paradigme anglo-américain de la philosophie politique contemporaine, Young identifie deux problèmes : le positivisme et le réductionnisme. Apparu au XIX<sup>e</sup> siècle, proposé par Auguste Comte, le positivisme est un courant philosophique avançant l'idée que la connaissance scientifique constitue la seule source d'information fiable, et que cette connaissance ne peut être acquise qu'en confirmant rigoureusement les théories<sup>15</sup>. Selon ce courant, six sciences - chimie, physique, biologie, mathématiques, astronomie et sociologie - forment les fondements du progrès humain<sup>16</sup>. Pour ce philosophe français, le positivisme se positionne comme la troisième étape de l'évolution de la pensée humaine, venant après les phases métaphysique et théologique<sup>17</sup>.

---

<sup>11</sup> Young, 5.

<sup>12</sup> Young, 5.

<sup>13</sup> Isabelle Aubert, Marie Garrau, et Sophie Guérard de Latour. « Iris Marion Young and Responsibility », *Critical Horizons* 20, n° 2 (3 avril 2019): 106.

<sup>14</sup> Pierre Macherey. « La Théorie critique : une rationalité sous tension », *Methodos. Savoirs et textes*, n° 14 (15 janvier 2014): 2.

<sup>15</sup> « Positivism - By Branch / Doctrine - The Basics of Philosophy »

<sup>16</sup> Mary Pickering. « Le positivisme philosophique : Auguste Comte », *Revue interdisciplinaire d'études juridiques* 67, n° 2 (2011): 56.

<sup>17</sup> « Auguste Comte et le positivisme – Projet Bases », 31 mai 2013.

Cette approche philosophique est basée sur la notion que la connaissance factuelle est issue de l'observation directe et des expériences concrètes. Quant aux mathématiques et à la logique, elles constituent des domaines distincts de ce type de connaissance empirique<sup>18</sup>.

### *Problème du positivisme*

Dans le cadre de son examen critique du positivisme, Young identifie deux problèmes principaux. Le premier concerne son application dans le domaine des sciences sociales et humaines : « On an abstract level, her task was to show the limits of positivist thought, which implicitly builds on the static idea of society and limits itself to a given institutional order and structure of society as a constant framework for social life<sup>19</sup>. » Dès ses débuts, la tradition de la théorie critique a mis en lumière les lacunes du positivisme, le percevant comme un obstacle à une compréhension authentique des phénomènes sociaux. Le positivisme, par sa nature, tend à simplifier les phénomènes sociaux complexes en les réduisant à de simples variables quantifiables, omettant ainsi les nuances, les contextes variés et la richesse intrinsèque des expériences humaines<sup>20</sup>. Cette approche, qui perçoit les institutions comme des structures « données » et figées, ignore le fait qu'elles sont en réalité profondément influencées par les interactions sociales, les négociations et les dynamiques de pouvoir. Un exemple illustrant les limites de la perspective positiviste dans la compréhension des subtilités des processus sociaux est le mouvement du positivisme logique apparu au début du XX<sup>e</sup> siècle. Ce mouvement cherchait principalement à établir un programme visant à élaborer une vision scientifique du monde, sous la forme d'une science unificatrice, exempte de métaphysique et d'idéalisme<sup>21</sup>. Dans cette optique, le Cercle de Vienne, composé de positivistes logiques, a adopté le principe selon lequel seuls les énoncés vérifiables empiriquement ou logiquement étaient considérés comme significatifs : « Cette école de pensée a pour thèse principale que toute connaissance scientifique doit venir de l'expérience et d'une vérité logique ou mathématique. Ses membres les plus influents furent Rudolf Carnap, Hans Hahn, Otto Neurath, Moritz

---

<sup>18</sup> « Positivism | Definition, History, Theories, & Criticism | Britannica ».

<sup>19</sup> Zuzana Uhde. « On Sources of Structural Injustice : A Feminist Reading of the Theory of Iris M. Young », *Human Affairs* 20, n° 2 (1 juin 2010) : 152.

<sup>20</sup> Pickering, *Le positivisme philosophique : Auguste Comte*, 59.

<sup>21</sup> « Positivisme logique (A) - L'encyclopédie philosophique ».

Schlick<sup>22</sup> .» Par conséquent, cette perspective considérait souvent les questions philosophiques, éthiques et esthétiques comme dénuées de signification, car elles ne pouvaient être résolues par l'observation empirique ou l'analyse logique<sup>23</sup>. Toutefois, cette méthodologie particulière a été critiquée pour son incapacité à aborder adéquatement les questions fondamentales liées à la réalité, à la moralité et à l'esthétique, toutes essentielles pour une compréhension globale de la perception humaine de l'univers. Une telle vision se trouve ainsi en décalage avec la réalité changeante et dynamique des institutions, sous-estimant leur potentiel de changement et d'évolution.

Le second problème porte sur la dichotomie que le positivisme établit entre les faits et les valeurs<sup>24</sup>. Selon Max Weber, considéré comme l'un des penseurs les plus influents dans la formation de la culture occidentale contemporaine, les théories positivistes, qui revendiquent une neutralité axiologique<sup>25</sup> (c'est-à-dire sans évaluation subjective<sup>26</sup>), échouent à reconnaître que la théorie sociale peut être à la fois explicative et normative. En somme, elles tentent de maintenir une stricte séparation entre les faits observables et les jugements de valeur, évitant ainsi d'intégrer des perspectives morales ou normatives dans leurs analyses. Zuzana Uhde (2010), commentant l'œuvre de Young, soutient que celui-ci cherchait à mettre en lumière les limites de la pensée positiviste, notamment sa propension à concevoir la société comme une structure statique et immuable de la vie sociale<sup>27</sup>. Young affirme explicitement que la théorie critique doit à la fois expliquer et critiquer. Selon elle, seuls des énoncés normatifs pertinents peuvent émerger d'une réalité sociale. Elle considère que prétendre à une science sociale ou une philosophie dénuée de valeur, tout en faisant des déclarations normatives basées sur des faits sociaux transcendants ou impartiaux est non seulement irréalisable, mais aussi inapproprié.

---

<sup>22</sup> Juignet, Patrick, trad. « Le Cercle de Vienne », Philosophie, science et société, 2017.

<sup>23</sup> Juignet.

<sup>24</sup> Nicolas Rapczyk et Jérôme Ravat. « Connaissance morale et falsification. La dichotomie fait/valeur est-elle indépassable ? », *Cahiers critiques de philosophie* 9, n° 1 (2010) : 225.

<sup>25</sup> Julien Freund. « I. La neutralité axiologique », dans *Études sur Max Weber*, Travaux de Sciences Sociales (Genève : Librairie Droz, 1990) : 12.

<sup>26</sup> Patrick Juignet. « Neutralité axiologique », Philosophie, science et société, 2021.

<sup>27</sup> Zuzane Uhde, *On Sources of Structural Injustice: A Feminist Reading of the Theory of Iris M. Young*, 152.



### *Problème du réductionnisme*

Young critique le réductionnisme qu'elle constate dans le paradigme dominant de la philosophie politique anglo-américaine contemporaine, reprochant à cette approche sa simplification excessive des entités politiques. En effet, le réductionnisme a tendance à réduire les sujets à des entités abstraites et homogènes<sup>28</sup>. Young a pour objectif de lutter contre la fragmentation du lien social dans la sphère politique en remettant l'aspect social au centre des discussions politiques<sup>29</sup>.

Elle critique la perspective réductionniste de Rawls, qu'elle considère comme ignorant la richesse de la diversité humaine et des expériences individuelles distinctes<sup>30</sup>. Elle met en lumière les limites de la conception abstraite des sujets politiques dans la théorie rawlsienne, où les individus sont considérés de manière homogène derrière le voile d'ignorance. Or, Rawls propose de limiter la prise en compte des caractéristiques personnelles afin d'assurer l'équité dans la sélection des principes de la justice. Cependant, cette approche méthodologique risque d'occulter les différences socioéconomiques, de genre, ainsi que les talents et les capacités individuels qui sont pourtant centraux dans l'expérience concrète des êtres humains. La notion d'impartialité chez Rawls appelle donc à une considération plus nuancée des contextes et des identités individuelles pour ne pas perdre de vue la complexité et la spécificité des vécus humains:

[cette] conception de l'impartialité comme ignorance est la suivante : les principes de justice sociale sont ceux qu'un évaluateur social choisirait s'il était placé sous un voile d'ignorance. Sous ce voile, il ne sait pas qui il est, c'est-à-dire quelle place il occupe dans la société ni quelles sont ses préférences. Son jugement est assimilé à celui d'un décideur rationnel en situation d'incertitude radicale. La décision sous voile d'ignorance correspond donc à une situation fictive de choix dans laquelle la contrainte d'impartialité est traduite en termes de restrictions informationnelles<sup>31</sup>.

---

<sup>28</sup> Olivier Sartenaer. « Réductionnisme (A) - L'encyclopédie philosophique », Maxime Kristanek (dir.) *l'Encyclopédie philosophique*, 2016.

<sup>29</sup> Chrystophe Letendre. « La conscience politique, de Geoffroy de Lagasnerie, Paris, Fayard, 2019, 240 p. », *Politique et Sociétés* 39, n° 3 (2020) : 226.

<sup>30</sup> Feriel Kandil. « La justice est aveugle: Rawls, Harsanyi et le voile d'ignorance », *Revue économique* 65, n° 1 (2014) : 101.

<sup>31</sup> Kandil, 98.

En se concentrant sur l'individu au détriment des groupes et des contextes sociaux, Young remet en question cette homogénéité abstraite du sujet. Elle la met en perspective avec la diversité, la spécificité et la pluralité des conditions d'existence qui définissent les sujets politiques. En effet, les individus se distinguent par des critères tels que le sexe, la sexualité, l'âge, la race, la classe et l'origine ethnique.

Pour Young, une forte corrélation existe entre l'étendue de la justice et le domaine de la politique. Cette corrélation se manifeste à travers divers aspects de notre société, notamment l'organisation institutionnelle, l'action publique, les pratiques sociales, les habitudes et les significations culturelles, qui sont tous susceptibles d'évaluation et de décision collective : « all aspects of institutional organisation, public action, social practices and habits, and cultural meanings, insofar as they are potentially subject to collective evaluation and decision making<sup>32</sup> .» Occulter ces réalités sociales par le voile d'ignorance de Rawls représente, selon Young, une faute méthodologique et philosophique majeure. Une théorie de la justice qui s'éloigne volontairement des contextes sociaux échoue à reconnaître la nature et la complexité de l'injustice, parfois multidimensionnelle, comme le témoigne sa conception des cinq faces de l'oppression<sup>33</sup>. Une théorie de la justice devrait viser à corriger ces injustices concrètes. Cependant, pour Young, l'absence d'analyse de groupe dans les théories distributives libérales les rend inadaptées à une époque marquée par des mouvements collectifs en faveur de la justice sociale.

### **1.1. Définition de l'oppression**

Notre mémoire se concentre sur l'étude de l'oppression selon Young, une approche qui se distingue par son originalité. Pour commencer, l'oppression est perçue comme une dynamique politique binaire comprenant deux pôles essentiels : l'opresseur et les opprimés. Ces deux composantes, distinctes et en relation complexe, entretiennent souvent des interactions perverses. Par exemple, dans la perspective du marxisme, les détenteurs de capital sont considérés comme les oppresseurs dans le conflit bourgeois-prolétariat. Des

---

<sup>32</sup> Young, *Justice and the Politics of Difference*, 9.

<sup>33</sup> Hennie Lötter. « Rawls, Young, and the Scope of Justice », *Theoria: A Journal of Social and Political Theory*, n° 94 (1999) : 91.

actes tels que les guerres, les génocides, les discriminations culturelles et raciales, les violations des droits de la personne et d'autres formes de violence explicite illustrent cette dynamique d'oppression explicite.

L'oppression est un sujet qui a toujours intéressé les penseurs à travers l'histoire. Depuis l'Antiquité, des philosophes comme Platon ont examiné ce concept, souvent de manière indirecte comme dans *La République*, en réfléchissant sur l'injustice et la structure idéale de la société. Aristote a également abordé la question de la servitude et de l'esclavage dans *La Politique*, où il offre une perspective téléologique, justifiant l'esclavage et les inégalités qu'il considère comme « naturels ». À l'époque contemporaine, vers la fin du XX<sup>e</sup> et le début du XXI<sup>e</sup> siècle, l'oppression a été au cœur de nombreux débats philosophiques. Michel Foucault (1975), dans *Surveiller et punir*, a examiné la dynamique du pouvoir institutionnel pour mieux comprendre les rapports de pouvoir qui asservissent les uns pour les privilèges des autres. Judith Butler (1990), dans *Gender Trouble*, a remis en question les normes de genre oppressives. Cornel West (1993), dans *Race Matters*, a abordé l'oppression raciale et économique, tandis que Charles W. Mills (1997), dans *The Racial Contract*, a conceptualisé le racisme structurel envers les Noirs et les non-Blancs. Bell hooks (1981), dans *Ain't I a Woman*, et Patricia Hill Collins (1990), dans *Black Feminist Thought*, ont respectivement exploré l'intersectionnalité de la race, de la classe et du genre au cœur de la pensée politique du féminisme noir. Gayatri Chakravorty Spivak (1988), dans *Can the Subaltern Speak?*, a remis en cause les injustices épistémiques qui étouffent les voix opprimées. Nancy Fraser (1997) a tenté d'analyser l'oppression en termes de (non) reconnaissance et de (mal) redistribution dans *Justice Interruptus*. Enfin, Seyla Benhabib (2002) a étudié les phénomènes contemporains de l'oppression à travers le prisme du multiculturalisme et de l'immigration dans *The Claims of Culture*.

Young s'inscrit dans cette tradition en philosophie politique. Toutefois, elle adopte une approche distinctive fondée sur l'étude des mouvements sociaux. Elle analyse les conditions de vie de différents groupes marginalisés et discriminés qui, aux États-Unis dans les années 1960, ont commencé à s'élever contre l'oppression au nom de la justice sociale. Young insiste sur le fait que l'oppression n'émerge pas simplement d'actions isolées, mais découle d'un réseau complexe d'interactions sociales, de normes et d'institutions. Ces structures, en se combinant, défavorisent certains groupes tout en consolidant les avantages

d'autres. Plutôt que de se baser sur des expériences de pensée ou une conceptualisation abstraite des droits, elle ancre sa perspective dans la réalité tangible des groupes concernés. Elle affirme que malgré la diversité de leurs expériences, tous les groupes opprimés sont entravés, d'une manière ou d'une autre, dans le développement de leurs capacités et subissent la restriction de leur libre expression, de leurs désirs, idées et émotions : « all oppressed people suffer some inhibition of their ability to develop and exercise their capacities and express their needs, thoughts, and feelings. In that abstract sense all oppressed people face a common condition<sup>34</sup>.» Dans cette perspective, Young définit l'oppression comme l'ensemble des conditions qui causent l'incapacité des individus de s'émanciper et qui empêchent l'épanouissement de leurs facultés. Elle souligne que l'oppression ne résulte pas exclusivement d'un pouvoir tyrannique, mais peut découler des désavantages et injustices engendrés par les pratiques admises d'une société libérale<sup>35</sup>. De plus, elle insiste sur le caractère structurel et systémique de l'oppression, s'éloignant ainsi d'une vision purement moraliste des comportements interpersonnels. Cependant, Young n'exclut pas la critique des actions de certains individus. Si des groupes subissent l'oppression, d'autres en profitent, soutenus par les structures sociales en place<sup>36</sup>.

De plus, Young décrit l'oppression comme un phénomène complexe et multifacette, refusant de le limiter à des modèles réducteurs. Elle reconnaît que l'oppression est profondément ancrée dans diverses institutions et ne se manifeste pas de manière monolithique. Elle examine donc les racines et les mécanismes à l'origine des différentes formes d'oppression. Cette approche multidimensionnelle pour comprendre l'oppression s'aligne avec la théorie intersectionnelle de Kimberlé Crenshaw, développée en 1980 dans le contexte du féminisme noir, *Black feminism*<sup>37</sup>. En effet, Crenshaw, tout comme Young, cherche à dépasser la vision binaire et uniforme de l'oppression, mettant en lumière la complexité et l'interpénétration des vécus individuels au sein des structures sociopolitiques

---

<sup>34</sup> Young, *Justice and the Politics of Difference*, 40.

<sup>35</sup> Young, 41.

<sup>36</sup> Young, 196.

<sup>37</sup> Le *Black feminism* se concentre sur la compréhension et la résolution des problèmes rencontrés par les femmes noires dans les contextes diasporiques africains, en identifiant des stratégies de libération et en mettant en évidence leur réflexion sur des questions philosophiques plus larges, conduisant à des ontologies sociales, des épistémologies et des orientations pragmatiques spécifiques. Gines, Kathryn T, « Black Feminism and intersectional analyses: a defense of intersectionality », *Philosophy Today*, 2011.

prévalentes. Sa théorie analyse la manière dont différentes formes de discrimination, selon le genre, la classe, la race et l'orientation sexuelle, se croisent et interagissent pour créer des injustices sociales<sup>38</sup>. Cette perspective souligne la façon à laquelle ces dimensions s'imbriquent les unes avec les autres pour façonner et perpétuer les inégalités systémiques<sup>39</sup>.

### *La domination*

Young fait la distinction entre les concepts de domination et d'oppression, soulignant leur pertinence dans l'analyse des injustices structurelles. Elle propose que, bien que l'oppression englobe des formes de domination, toutes les dominations ne constituent pas nécessairement des oppressions. L'oppression se caractérise par une restriction de l'émancipation des individus, tandis que la domination se manifeste par une entrave à l'autodétermination. Cette nuance conceptuelle est essentielle pour comprendre les subtilités des dynamiques de pouvoir et leur impact sur les structures sociales. Par exemple, un enfant peut être soumis à l'autorité parentale sans que cela implique automatiquement une oppression. L'autorité parentale crée naturellement un déséquilibre de pouvoir entre le parent et l'enfant, mais cela ne représente pas forcément de l'oppression. Le problème survient lorsque ce déséquilibre est accentué par des attitudes ou des politiques sociales qui restreignent excessivement l'expression et le développement de l'enfant. Young soutient que ces déséquilibres ne sont pas fortuits, mais découlent d'injustices institutionnalisées et de mécanismes sociaux qui limitent l'autonomie individuelle : « domination consists in institutional conditions which inhibit or prevent people from participating in determining their actions or the conditions of their actions<sup>40</sup>. »

## **1.2. Les cinq faces de l'oppression**

Dans son analyse, Young va au-delà des limites du paradigme libéral classique, tel que formulé par Rawls. Dans son ouvrage *JPD*, elle présente « Les cinq faces de l'oppression », des mécanismes sociaux qui ne se limitent pas à la simple redistribution des

---

<sup>38</sup>Alexandre Jaunait et Sébastien Chauvin. « Intersectionnalité », dans *Dictionnaire. Genre et science politique*, Références (Paris : Presses de Sciences Po, 2013): 286-287.

<sup>39</sup> Jaunait, Chauvin, 287.

<sup>40</sup> Young, *Justice and the Politics of Difference*, 38.

ressources, mais qui s'inscrivent dans des injustices plus profondes et systémiques. En effet, elle met l'accent sur la complexité et la diversité des formes d'oppression qui peuvent se manifester dans divers contextes et envers différents groupes. Sa vision met en évidence l'importance de ne pas restreindre l'oppression à des critères spécifiques, mais plutôt de saisir la manière dont différentes conditions sociales interagissent toutes simultanément ou se chevauchent dans la vie des individus.

La vision de Young sur les cinq faces de l'oppression a ouvert la voie à des analyses plus approfondies et à l'élaboration du concept d'injustice structurelle. Ses travaux ont ainsi fourni un cadre solide pour d'autres chercheurs désireux d'explorer une variété de sujets. À titre d'exemple, Davey Shlasko (2015) dans *Using the Five Faces of Oppression to Teach About Interlocking Systems of Oppression* explore la tension dans le domaine de l'éducation à la justice sociale entre des concepts complexes et des activités pédagogiques simplificatrices, soulignant la nécessité d'envisager des activités alternatives basées sur les cinq faces de l'oppression de Young pour tenir compte de l'intersectionnalité<sup>41</sup>. Rebekah Dubroky (2013), dans *Iris Young's Five Faces of oppression applied to nursing*, utilise le modèle des cinq faces d'oppression de Young pour analyser l'oppression des infirmières. Elle se penche sur leurs expériences au-delà de la violence professionnelle, abordant également les aspects non liés aux soins des patients<sup>42</sup>. Hernández González (2023), dans *Applying the Five Faces of Oppression to Climate Justice: Analysing discussions of climate justice with the help of Iris Marion Young's theory of oppression*, relie les concepts de Young à la littérature sur la justice climatique, mettant en évidence l'intersectionnalité et en identifiant les multiples facteurs d'oppression subis par les personnes les plus vulnérables face au changement climatique<sup>43</sup>.

---

<sup>41</sup> Davey Shlasko, « Using the Five Faces of Oppression to Teach About Interlocking Systems of Oppression », *Equity & Excellence in Education* 48, n° 3 (3 juillet 2015): 350.

<sup>42</sup> Rebekah Dubrosky, « Iris Young's Five Faces of Oppression Applied to Nursing », *Nursing Forum* 48, n° 3 (2013) : 209.

<sup>43</sup> J. Hernández González. « Applying the Five Faces of Oppression to Climate Justice: Analysing discussions of climate justice with the help of Iris Marion Young's theory of oppression » (Master Thesis, 2021) : 6.

Ainsi, la célèbre thèse de Young, mettant en avant les cinq faces de l'oppression, a construit les bases d'une compréhension élargie des injustices au sein des sociétés contemporaines.

### **1.3. La dimension structurelle de l'oppression**

Bien que les analyses conceptuelles de l'oppression dans *JPD* contiennent en germe le développement ultérieur de la notion d'injustice structurelle, ce n'est seulement quelques décennies plus tard que Young (2004) se penche plus minutieusement sur ses caractéristiques et son impact sur les individus et les collectivités. Dans son ouvrage *Responsibility and Global Labor*, à travers une étude de cas sur les « sweatshops », ces ateliers de misère de l'industrie textile, Young (2011) développe les concepts d'injustice structurelle et de responsabilité basés sur son modèle de connexions sociales. De même, dans son livre *Responsibility for Justice*, elle illustre sa définition de l'injustice structurelle à travers l'histoire de Sandy, une mère célibataire confrontée à la « gentrification », processus d'embourgeoisement forçant les locataires défavorisés à s'éloigner des centres urbains<sup>44</sup>. Que ce soit à travers les conditions de travail exécrables dans les ateliers de misère ou à travers la vulnérabilité des plus démunis face à la crise de logement, Young souligne la nécessité d'examiner les structures sociales, économiques et politiques engendrant ces situations d'insécurité. Ces injustices structurelles découlent de réseaux complexes d'interactions sociales, encadrés par des normes légales, économiques, institutionnelles et culturelles acceptées dans la société, où les individus poursuivent leurs propres intérêts. Bien que ces acteurs ne soient pas nécessairement animés d'intentions malveillantes, leur participation à ces structures de connexions sociales génère et maintient des systèmes de privilèges et de torts moralement problématiques. Contrairement au modèle juridique traditionnel qui assigne directement la responsabilité (« liability model »), les injustices structurelles se caractérisent par l'absence d'une identification claire des responsables des torts subis par les victimes. Ces deux modèles, d'imputabilité directe et de connexions sociales plus diffuses, coexistent souvent, ce que Young ne niera pas. En identifiant des victimes telles que les ouvrières de « sweatshops » ou des familles

---

<sup>44</sup> Iris Marion Young. « Two Structure as the Subject of Justice », dans *Responsibility for Justice*, dir. Iris Marion Young et Martha Nussbaum (Oxford University Press, 2011) : 43.

appauvries sans logement, Young démontre de quelle manière l'injustice structurelle peut exposer les individus, voire des communautés entières, à la domination et à l'oppression, sans que les coupables puissent être clairement identifiés. Cela dit, la responsabilité collective indirecte incombe à tous les participants de ces injustices structurelles :

Structural injustice, then, exists when social processes put large groups of persons under systematic threat of domination or deprivation of the means to develop and exercise their capacities, at the same time that these processes enable others to dominate or to have a wide range of opportunities for developing and exercising capacities available to them. Structural injustice is a kind of moral wrong distinct from the wrongful action of an individual agent or the repressive policies of a state. Structural injustice occurs because of many individuals and institutions acting to pursue their particular goals and interests, for the most part within the limits of accepted rules and norms.<sup>45</sup>

À partir de ce texte, on peut clairement conclure que l'injustice structurelle révèle des mécanismes sociaux qui permettent à certains de dominer et de tirer profit d'un large éventail d'opportunités pour développer leurs compétences, tout en maintenant de vastes segments de la population sous la menace constante de domination ou en les privant de l'exercice total de leurs capacités. Ces concepts de domination et d'oppression, en tant qu'éléments structurels, se manifestent au sein de nombreuses institutions, souvent sans que ceux qui en font partie en soient conscients ou reconnaissent leur rôle dans ces dynamiques. Young met en évidence le rôle joué par de nombreux individus et institutions dans la perpétuation de ces préjudices, même s'ils opèrent souvent dans un cadre de contraintes structurelles importantes. Son approche se distingue de celle de Rawls, qui, dans sa théorie de la justice comme équité, se concentre principalement sur la répartition des ressources. Rawls défend l'idée que les inégalités sociales doivent être structurées de manière à favoriser en priorité les individus les plus défavorisés <sup>46</sup>. Alors que Rawls vise

---

<sup>45</sup> Young, 52.

<sup>46</sup> Philippe Van Parijs. « Fondements d'une théorie de la justice. À propos d'un séminaire interdisciplinaire consacré à la philosophie politique de John Rawls », *Revue interdisciplinaire d'études juridiques* 9, n° 2 (1982) : 65.



une distribution équitable des biens, Young accorde davantage d'importance aux questions de pouvoir, d'oppression et de domination qui ne se limitent pas à une simple redistribution. Selon elle, l'injustice découle non seulement d'une mauvaise répartition des biens, mais aussi de relations inégales entretenues par des structures sociales, marginalisant et opprimant certains groupes en raison des préjugés qui pèsent sur leur identité. Cette dimension relationnelle, allant au-delà de la simple redistribution des ressources matérielles, se manifeste dans les décisions, la division du travail et la culture, selon Young.

Ces structures façonnent significativement notre tissu social. À titre d'exemple, (i) elles peuvent être intentionnellement conçues pour privilégier certains groupes au détriment d'autres, comme l'ont illustré les lois Jim Crow aux États-Unis, instituant la ségrégation des Afro-Américains. De plus, (ii) elles peuvent être perpétuées par des individus qui bénéficient du statu quo, comme des employeurs qui maintient les salaires bas pour accroître leurs profits, illustrant une forme de domination – ou d'exploitation économique, comme le dit Young. En outre, (iii) les stéréotypes et les préjugés culturels profondément ancrés dans la société peuvent consolider ces structures sociales, entraînant des discriminations sur le lieu de travail ou dans l'éducation à l'encontre de certains groupes ethniques ou raciaux.

Rapidement, de nombreux liens ont été établis entre les idées de Young et les réflexions de Nancy Fraser (2011) dans son ouvrage *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution* sur l'interaction fondamentale entre la reconnaissance et la redistribution. Cette théoricienne critique et féministe examine les enjeux des luttes pour la justice sociale, soutenant que les injustices ne peuvent être efficacement contrées par la seule redistribution économique. Elle souligne l'importance de reconnaître les identités et d'assurer une participation politique sans discrimination. En effet, les stéréotypes et les préjugés culturels peuvent amplifier les inégalités préexistantes, constituant ainsi d'importants obstacles dans la quête de justice sociale. De plus, (iv) ces structures peuvent être renforcées par l'inaction ou l'ignorance de ceux qui ne subissent pas directement l'oppression ou la domination. En demeurant passives face aux injustices, ces personnes contribuent involontairement à la persistance des inégalités systémiques<sup>47</sup>.

---

<sup>47</sup> Young, *Responsibility for Justice*, 53.

C'est dans ce cadre de réflexion que Young nous propose une perspective originale et approfondie sur ces problématiques. Selon elle, les structures, perçues comme des *processus* structurels, renvoient à une réalité complexe et multifacette. Dans cette optique, les structures sociales peuvent être définies comme l'ensemble des normes et des ressources collectives qui façonnent les systèmes sociaux<sup>48</sup> tout en étant le fruit des comportements individuels.

#### **1.4. Définition de la justice**

Les enjeux de la justice, selon Young, ne doivent pas se limiter aux principes de la justice distributive, même si la redistribution des ressources matérielles, des positions de pouvoir et des libertés égales, selon le vocabulaire de Rawls, reste une dimension incontournable de la justice. Les limitations du paradigme distributif ne parviennent pas à saisir les enjeux relationnels entre les individus ni l'ontologie sociale des groupes qui sont au cœur des injustices<sup>49</sup>. Pour Young, les enjeux de la justice doivent être examinés à la lumière des phénomènes d'oppression et de domination : « [...] I suggest that social justice means the elimination of institutionalized domination and oppression. Any aspect of social organization and practice relevant to domination and oppression is in principle subject to evaluation by ideals of justice<sup>50</sup>. » Pour Young, la justice ne se résume pas à la dimension morale des actes individuels justes ou injustes. Elle englobe une dimension politique plus vaste, axée sur les actes de justice ou d'injustice institutionnels et sociaux récurrents. Ainsi, le terme « justice sociale » fait référence spécifiquement à la justice au sein des institutions sociales, caractérisée par une absence d'oppression et de domination. La domination, qui restreint l'autodétermination, et l'oppression, qui entrave l'émancipation individuelle et l'épanouissement, sont au cœur de cette problématique. Young l'exprime ainsi : « justice should refer not only to distribution, but also to the institutional conditions necessary for the development and exercise of individual capacities and collective communication and cooperation. Under this conception of justice, injustice refers primarily to two forms of disabling constraints, oppression and domination<sup>51</sup>. » Pour Young, la justice sociale ne se

---

<sup>48</sup> Young, 53.

<sup>49</sup> Young, *Justice and the Politics of Difference*, 25.

<sup>50</sup> Young, 15.

<sup>51</sup> Young, 39.

manifeste pas uniquement à travers les actions individuelles, mais aussi dans la capacité collective de la société à créer des conditions institutionnelles favorables. Cela signifie que, même si la responsabilité morale individuelle soit importante, elle doit s'inscrire dans un cadre social plus large permettant la réalisation des principes de justice.

Dans ce premier chapitre, nous avons souligné la pertinence des théories d'Iris Marion Young en mettant en lumière son éclairage spécifique sur *JPD*. En évaluant ses critiques des théories libérales de la justice et son analyse approfondie des enjeux d'oppression, nous avons posé les jalons pour illustrer la viabilité de sa philosophie dans le contexte contemporain. L'examen des défis théoriques et pratiques liés à l'application de ces théories met en évidence leur alignement avec les valeurs de justice, d'égalité et de démocratie. Dans les prochains chapitres, notre attention se portera spécifiquement sur trois aspects de l'oppression souvent invisibles, mais profondément enracinés dans notre société: la marginalisation, le sentiment d'impuissance et l'impérialisme culturel. L'objectif est de démontrer que ces aspects de l'oppression demeurent pertinents et constituent des outils analytiques essentiels. Cette exploration approfondira notre compréhension des injustices modernes, soulignant l'actualité et la valeur de la pensée politique de Young pour identifier et corriger les inégalités dans le monde actuel.

## **2. Chapitre 2 : La marginalisation comme face d'oppression**

Les travaux de Young se concentrent sur l'exploration du concept de justice et l'analyse de l'injustice. Comme présenté dans le chapitre précédent, Young critique le paradigme libéral distributif qu'elle juge insuffisant pour comprendre le phénomène complexe et multidimensionnel de l'injustice. À la place, Young propose une compréhension plus substantielle des injustices qu'elle définit en termes de domination et d'oppression. Elle perçoit la domination comme une contrainte institutionnelle à l'autodétermination, c'est-à-dire à l'autonomie individuelle et politique, tandis que l'oppression est vue comme une contrainte institutionnelle à l'autodéveloppement, c'est-à-dire à l'épanouissement de toutes les facultés humaines et individuelles.

Dans ce chapitre, nous allons nous concentrer sur la première forme qu'elle identifie dans le cadre de sa thèse « Les Cinq faces de l'oppression » dans *JPD* : la marginalisation. Tout d'abord, nous définirons le concept de « groupe » selon Young, en soulignant que la marginalisation touche davantage les groupes dans leur ensemble que les individus isolément. Nous clarifierons ce point avant de détailler la marginalisation avec des exemples concrets, démontrant son importance dans différents contextes. Ensuite, nous étudierons les injustices associées à la marginalisation présentées dans la section « marginalization » dans *JPD*, telles que définies par Young, en nous concentrant particulièrement sur la répartition des ressources et les barrières à l'égalité des chances. L'objectif de ce chapitre est d'étudier la marginalisation comme un mécanisme d'oppression souvent sous-estimé, mais central à de nombreuses dynamiques sociales. Cela confirme notre thèse selon laquelle les théories de Young restent cruciales pour analyser les formes d'oppression actuelles.

### **2.1. Groupes sociaux**

Pour commencer, l'analyse du concept de « groupe » dans l'ontologie sociale de Young est cruciale pour comprendre comment et sur qui la marginalisation opère. Selon Young, ce sont principalement les groupes sociaux qui sont affectés par la marginalisation, plutôt que les individus isolément. En effet, s'éloignant de l'individualisme méthodologique, l'ontologie sociale de Young postule que l'accès aux opportunités dépend avant tout de l'appartenance à un groupe social. Les groupes ne sont pas des entités

autonomes, mais existent en interdépendance, chaque groupe se définissant par rapport aux autres :

A social group is a collective of persons differentiated from at least one other group by cultural forms, practices, or way of life. Members of a group have a specific affinity with one another because of their similar experience or way of life, which prompts them to associate with one another more than with those not identified with the group, or in a different way. Groups are an expression of social relations; a group exists only in relation to at least one other group<sup>52</sup>.

Un groupe social se définit non seulement par sa culture distinctive, mais aussi par ses interactions et ses relations avec d'autres groupes. Ces échanges mettent en évidence l'interdépendance qui est cruciale pour comprendre les structures sociales, un aspect central de l'ontologie de Young<sup>53</sup>. Elle insiste sur le fait que la compréhension des groupes passe par l'examen de ces dynamiques d'échange, même dans un contexte où les relations ne sont pas toujours symétriques ou équilibrées<sup>54</sup>. Cette analyse des rapports entre les groupes est illustrée de manière approfondie par Young dans son étude des mouvements sociaux des années 1960, démontrant la manière dont les groupes se forment et interagissent au sein de la société. Les groupes comme homme/femme, blanc/noir ou travailleur/propriétaire ne se forment pas par hasard, mais plutôt par des oppositions structurelles. Au-delà de leur position dans la hiérarchie sociale, les groupes se distinguent par leurs pratiques culturelles, conditions socioéconomiques et modes de vie, qui les rendent uniques par rapport aux autres. Ces pratiques culturelles, ces valeurs et ces modes de vie se fondent sur divers

---

<sup>52</sup> Young, *Justice and the Politics of Difference*, 43.

<sup>53</sup> Young, 43.

<sup>54</sup> L'approche relationnelle de la justice se trouve au cœur de la pensée politique de Young, qui s'inspire de plusieurs sources et traditions philosophiques, notamment de la théorie critique et de la tradition continentale. Il est important de souligner que cette interrelation fondamentale entre les groupes chez Young fait écho à la philosophie d'Emmanuel Levinas. Levinas a adapté la méthode phénoménologique d'Edmund Husserl pour explorer les fondements de l'éthique et de la normativité. Contrairement à d'autres approches, notamment la philosophie politique analytique anglo-américaine dominée par le paradigme libéral rawlsien, Levinas propose une description et une interprétation poussées de la rencontre avec l'Autre. Selon lui, son analyse phénoménologique montre une dépendance antérieure à l'existence des « Autres » avant même de pouvoir vivre dans un monde porteur de sens<sup>54</sup>. Cette analyse souligne la dette du moi envers l'histoire humaine dans son ensemble, plutôt qu'envers un groupe spécifique défini empiriquement « On facing one's students: The relevance of Emmanuel Levinas to teaching in times of Covid-19 », *Journal of Philosophy of Education* 55, n° 4-5 (2021) : 653.

facteurs tels que le sexe, la race, l'origine ethnique, la religion, la classe, l'âge et les capacités<sup>55</sup>.

En mettant l'accent sur les similitudes socioculturelles qui caractérisent l'identité collective des membres d'un groupe, Young souligne la façon dont le sentiment d'identité et d'appartenance se renforce au sein de ces groupes, incitant ainsi ses membres à s'associer et à interagir davantage entre eux. Conformément à la pensée structuraliste et à une grande partie de la théorie critique, Young considère l'individu comme un produit du social et non l'inverse. Les groupes structurent l'expérience de l'individu, et l'histoire du groupe influence la biographie de l'individu. L'individu ne se forme pas dans le vide social. De plus, Young fait également une distinction entre « groupes » et « associations ». Alors que l'appartenance à un groupe est généralement innée ou assignée, une association est une collectivité à laquelle l'individu choisit de s'associer volontairement une fois qu'il a suffisamment progressé en tant qu'individu. Comme le dit Young: « by an association I mean a formally organized institution, such as a club, corporation, political party, church, college, or union<sup>56</sup>. » Ce qui unit les membres d'une association, ce sont des pratiques et des formes d'association communes.

Cependant, Young souligne que, bien que nous percevions initialement ces groupes comme des entités données, ils ne définissent pas les individus de manière homogène et exclusive. La composition de l'identité individuelle est complexe et multidimensionnelle. Cela fait écho aux analyses politiques de Young, ainsi qu'aux travaux significatifs de Patricia Hill Collins et Kimberlé Crenshaw sur l'intersectionnalité, où la classe, le genre et la race s'entrecroisent pour former des identités uniques. Ainsi, l'identité sociale d'un individu peut être multiple, ses conditions d'existence le reliant à différents groupes sociaux. Toutefois, l'individu n'a pas nécessairement choisi l'appartenance à ces groupes. Au contraire, les associations auxquelles nous participons sont choisies : nous décidons de nous y engager, ce qui leur confère un caractère moins déterminant dans la formation de notre identité.

La référence à la philosophie de Jean-Paul Sartre (1960) est fondamentale dans l'ontologie sociale et la théorie des groupes chez Young. En essayant de conceptualiser les

---

<sup>55</sup> Young, *Justice and the Politics of Difference*, 43.

<sup>56</sup> Young, *Justice and the Politics of Difference*, 44.

femmes en tant que collectif social, Young s'appuie sur le concept de Sartre de collectivité sérielle. Ce projet théorique évite l'essentialisation inhérente dans la définition de la féminité et d'une identité partagée commune à toutes les femmes. Pour Young, il est important de conceptualiser les femmes comme un collectif ou un groupe afin d'éviter les pièges de l'individualisme libéral – un discours qui néglige la réalité des groupes. Cette idéologie individualiste, présentée comme une méthode scientifique, occulte et permet ainsi la domination et l'oppression. Sans un concept de collectifs ou de groupes, il est impossible de comprendre et de théoriser l'oppression et la domination en tant que processus systématiques et structurés. Young souligne dans l'introduction de *JPD* que de telles conceptions individualistes nous amènent à blâmer soit les victimes de l'oppression pour leurs échecs individuels, soit les auteurs individuels de la tyrannie comme étant corrompus ou malveillants.

Le concept que Young emprunte à Sartre est celui de sérialité<sup>57</sup>. Une série sociale est un moyen efficace de comprendre les collectifs tels que les femmes et tout autre groupe social. Une série n'essentialise pas la nature de ses membres, mais se caractérise davantage comme l'ensemble des conditions communes d'existence qui structurent les interactions des membres entre eux et avec les autres membres de la société. L'exemple célèbre de Sartre (repris par Young), concernant les auditeurs d'une émission de radio ou les personnes qui attendent à un arrêt d'autobus, illustre de manière élémentaire l'idée de sérialité. Cependant, à l'échelle d'une ontologie sociale, la notion de série se trouve au cœur de la notion de groupe dans l'œuvre de Young. Les actions d'un individu sont ainsi structurées et conditionnées par de multiples groupes. Selon Young, les groupes sociaux prennent forme à partir de « séries ». Par exemple, les résidents d'un quartier défavorisé peuvent constituer une série s'ils subissent des inégalités similaires, comme un accès limité aux soins de santé, sans toutefois se regrouper pour revendiquer des améliorations. Contrairement aux groupes qui sont dynamiques et se rassemblent autour d'objectifs communs, les séries sont plus passives. Elles émergent souvent de circonstances imposées par des tiers et se cristallisent autour de conditions de vie partagées ou d'un environnement modelé par des contextes collectifs. Ces séries peuvent évoluer en groupes lorsque leurs

---

<sup>57</sup> Iris Marion Young. « Gender as Seriality: Thinking about Women as a Social Collective », *Signs* 19, n° 3 (1994) : 723.

membres développent une affinité et une identification autour d'une cause commune, comme le combat contre l'injustice sociale. Young souligne l'importance de distinguer les séries des groupes afin de comprendre de quelle manière les collectivités se forment et luttent contre l'oppression, avec la possibilité que les séries évoluent en groupes actifs lorsqu'une conscience collective et une action coordonnée émergent.

## 2.2. La marginalisation

Selon Young, la marginalisation est une situation institutionnellement créée qui conduit à l'exclusion de certains groupes sociaux de différentes manières. Pour elle, les personnes affectées par la marginalisation sont celles que le système dominant du travail refuse ou néglige de valoriser, comme elle l'exprime en ces termes : « are people the system of labor cannot or will not use<sup>58</sup>. » Dans sa première description des marginalisés, Young met principalement l'accent sur l'aspect économique, faisant référence à l'émergence d'une sous-classe dans les pays capitalistes. Cette marginalisation se manifeste par une multitude d'injustices, notamment sur le plan de l'emploi.

Dans ce contexte de système de travail, la marginalisation se caractérise souvent par un accès restreint, voire inexistant, à des opportunités d'emploi légitimes. Il est important de noter que la marginalisation ne se limite pas à une exclusion totale du marché du travail. En effet, même lorsque les personnes marginalisées ne sont pas entièrement exclues de l'emploi, elles se retrouvent souvent dans des situations de sous-emploi ou sont contraintes à occuper des emplois précaires et dangereux. Cette vision de la marginalisation, ancrée dans l'économie politique classique, trouve un écho particulier dans la théorie de Marx sur la « réserve de main-d'œuvre ». Cette notion marxiste désigne un groupe de travailleurs maintenus dans un état de chômage partiel ou total, prêts à être mobilisés lorsque le système capitaliste en a besoin. Marx a élaboré l'idée d'une « armée de réserve de travailleur » - une catégorie de travailleurs potentiels écartés de l'emploi stable par la dynamique du capital. Dans *Le Capital* (1867), un chapitre entier est consacré à cette « armée de réserve industrielle » ou « population excédentaire »<sup>59</sup>. Il y explique la raison pour laquelle le capitalisme ne peut pas tolérer le plein emploi et doit toujours rejeter

---

<sup>58</sup> Young, *Justice and the Politics of Difference*, 53.

<sup>59</sup> Paul S. Adler. « Marx, Machines, and Skill », *Technology and Culture* 31, n° 4 (1990) : 781.



et marginaliser une partie de la population active. Cette catégorie marginalisée sert de réserve en période de crise ou de transition, comme un réservoir de travailleurs prêts à l'emploi. Ainsi, ils sont sollicités seulement quand le capital doit se renouveler rapidement ou redéployer les travailleurs vers d'autres secteurs. Pendant les périodes de stabilité économique, cette réserve industrielle sert à exercer une pression sur les travailleurs, en leur rappelant leur remplaçabilité.

Ceux qui sont marginalisés par le système économique subissent bien plus que de simples privations matérielles. Certaines de ces privations ont été atténuées grâce à la protection sociale dans les pays capitalistes avancés. Cependant, l'assistance sociale reçue par ces groupes déjà marginalisés renforce à leur stigmatisation en tant qu'individus nécessaires ou dépendants de la majorité de la population. Dans la tradition du libéralisme politique, l'égalité de citoyenneté a été prônée pour tous les individus autonomes et rationnels. Les individus et les groupes considérés comme irrationnels et dépendants ont ainsi été exclus de la citoyenneté. Bien que les États occidentaux modernes assimilent principalement la notion de citoyenneté à l'ensemble de la population, des formes de marginalisation persistent au sein des systèmes économiques et politiques pour ceux qui sont perçus comme dépendants ou inutiles.

Ainsi, même lorsque les besoins matériels minimums des individus marginalisés sont satisfaits, ils demeurent confrontés à des injustices telles que le sentiment d'inutilité, l'ennui et une faible estime de soi. Les activités coopératives, qui contribuent à valoriser l'apport des individus pour les faire sentir engagés et respectés au sein de la société, se déroulent généralement dans des cadres institutionnels. Cependant, ces environnements présentent des obstacles supplémentaires pour les personnes marginalisées. De nombreux groupes sont tout simplement ignorés et exclus des activités essentielles. Par conséquent, la marginalisation implique non seulement une privation matérielle, mais aussi des privations culturelles, pratiques et institutionnelles qui érodent de manière significative la capacité des groupes à s'exprimer et à être pleinement reconnus en tant que citoyens égaux.

## 2.3. Les injustices liées à la marginalisation

### 2.3.1. Allocation des ressources

La première injustice engendrée par la marginalisation concerne l'allocation des ressources, qui se manifeste par une privation matérielle. Cette privation indique qu'une personne ne dispose pas des moyens nécessaires pour vivre et qu'elle doit compter sur les autres pour les obtenir. Dans son analyse, Young remet en question le modèle classique de citoyenneté dans la tradition libérale, qui prône une conception abstraite de la citoyenneté universelle présentant tous les individus sur un pied d'égalité civique. Tout en reconnaissant que cette conception idéale offre en apparence un statut politique égal sans tenir compte des distinctions sociales, il faut néanmoins noter ses limites. Young soutient que malgré son allure inclusive, cette notion abstraite a tendance à occulter les spécificités et les singularités individuelles dans le monde non-idéal. Ces limites sont détaillées dans la section *Marginalization* de *JPD* et dans son ouvrage *Polity and Group Difference : A Critique of the Ideal of Universal Citizenship* (1989). Dans ces travaux, Young argumente que cette notion trop abstraite de la citoyenneté, basée sur une idée de l'universalité, néglige la reconnaissance politique des spécificités concrètes. Par spécificité, elle entend les enjeux particuliers qui désavantagent les positions sociales et les conditions d'existence des individus dans certains aspects de leur vie<sup>60</sup>. Ces obstacles, auxquels certains membres de la société doivent confronter, exigent parfois une assistance publique sous forme de prestations sociales qui les marginalisent davantage. En effet, cette dépendance socioéconomique pour subvenir à leurs besoins les exclut davantage par rapport à une norme d'autonomie ou d'indépendance valorisée au sein de la tradition libérale. Une telle dépendance peut entraîner la suppression de droits fondamentaux, tels que la vie privée, le respect et la capacité de prendre ses propres décisions, nécessaires à l'assurance de leur propre vie<sup>61</sup>. Elle affirme que les circonstances peuvent être telles qu'il existe des motifs suffisants pour suspendre la vie privée, le respect et le choix<sup>62</sup>. Cette déclaration éclaire le

---

<sup>60</sup> Iris Marion Young. « Polity and Group Difference: A Critique of the Ideal of Universal Citizenship », *Ethics* 99, n° 2 (1989) : 251.

<sup>61</sup> Mauricio Rebolledo. « Iris Marion Young's Five Faces of Oppression », *Critical Legal Thinking*, 24 avril 2023.

<sup>62</sup> Young, *Justice and the Politics of Difference*, 54.

fait que la marginalisation entraîne la domination et l'oppression : elle prive les individus de leur autodétermination et les empêche de réaliser leur plein potentiel.

Dans cette optique, ce modèle abstrait et illusoire de citoyenneté apparaît problématique, car il prive certains groupes de leur voix et de leur représentation, les empêchant ainsi de faire valoir leur singularité et leur spécificité concrète. La sous-représentation des groupes marginalisés dans les institutions politiques et les processus de prise de décision en est une illustration. Young le met en évidence en affirmant ceci: « Thus, poor people, women, the mad and the feeble-minded, and children were explicitly excluded from citizenship, and many of these were housed in institutions modeled on the modern prison: poorhouses, insane asylums, schools<sup>63</sup>. » Par « prisons modernes », l'auteure soulève non seulement la privation de liberté, mais aussi l'assujettissement de ces groupes à une norme préétablie, que ce soit au sein des asiles, des hospices ou des écoles. Bien qu'elles se présentent comme des structures d'aide ou de protection, ces institutions imposent en réalité des contraintes souvent contradictoires avec les principes fondamentaux de liberté et de dignité humaine. Young note que dans les sociétés actuelles, certains groupes, comme les personnes âgées, les personnes en situation de pauvreté et les personnes handicapées, dépendent des services sociaux. Ces individus sont souvent placés sous l'autorité d'administrateurs publics et privés et sont considérés comme étant en « subordination légale » parce qu'ils doivent se conformer aux règles et conditions fixées par ces services<sup>64</sup>. Cette subordination aura inévitablement des répercussions significatives et négatives sur leur autonomie. Young suggère que l'autonomie est souvent perçue comme la capacité d'agir indépendamment, mais cette vision peut conduire à des comportements exclusifs qui limitent l'accès des autres et bloquent toute intervention extérieure dans nos décisions et nos actions<sup>65</sup>. Cependant, lorsque les sociétés emploient des systèmes qui agissent comme des « prisons modernes », réduisant l'autonomie individuelle, cela empêche aussi les personnes marginalisées de prendre leurs propres décisions et de s'exprimer librement. Cette privation de l'autonomie se manifeste notamment dans le cas de la marginalisation politique qui implique le déni ou l'annulation des droits politiques et

---

<sup>63</sup> Young, *Justice and the Politics of Difference*, 54.

<sup>64</sup> Young, 54.

<sup>65</sup> Young, 251.

de l'égalité de citoyenneté pour certains groupes, ce qui empêche de larges segments de la population de participer à la prise de décisions collectives. Un exemple illustrant l'ampleur de cette privation d'autonomie et de droits fondamentaux engendrée par la marginalisation est la longue lutte pour le suffrage féminin. En effet, pendant une grande partie de l'histoire, les femmes ont été systématiquement exclues de la vie politique, et le droit de vote ne leur a été accordé que relativement récemment au sein des démocraties libérales. L'exclusion des femmes de la sphère politique démontre à quel point les sociétés restreignaient leur capacité à exercer pleinement leur autonomie<sup>66</sup>. Cette restriction de l'autonomie ne se limite pas aux femmes; elle survient également lorsque les autorités imposent des règles contraignantes aux individus marginaux, les imposant de vivre dans un environnement contrôlé et conditionné par ces mêmes autorités<sup>67</sup>. Ces impositions ne sont, en réalité, que des mécanismes de marginalisation présents dans nos sociétés. Les luttes pour l'autonomie et la reconnaissance soulignent l'importance de l'analyse de Young, solidement ancrée dans les discussions contemporaines sur l'équité et la justice sociale. Par ailleurs, les travaux de Michel Foucault nous offrent une compréhension plus approfondie de ces mécanismes de marginalisation. Foucault remet en question la compréhension traditionnelle du pouvoir comme étant détenu par une seule figure d'autorité ou une classe sociale dominante<sup>68</sup>. Ses idées sont devenues des outils essentiels dans le champ des sciences humaines et sociales<sup>69</sup>. Il aborde la question des « prisons modernes » qu'il décrit comme des centres de contrôle social, c'est-à-dire des institutions agissantes en tant que « dispositifs de pouvoir ». Selon Foucault, ces dispositifs de pouvoir représentent « un ensemble de praxis, de savoirs, de mesures, d'institutions, dont le but est de gérer, de gouverner, de contrôler et d'orienter – en un sens qui se veut utile – les comportements, les gestes et les pensées des hommes<sup>70</sup>. » En effet, ces dispositifs de pouvoir cherchent à expliquer « comment » l'autorité exerce son pouvoir. Cette perspective rejoint la vision de

---

<sup>66</sup> Yolande Cohen. « L'accès au suffrage féminin au Canada », dans *L'Histoire sans les femmes est-elle possible ?*, Hors collection (Paris : Perrin, 1998) : 94.

<sup>67</sup> Young, *Justice and the Politics of Difference*, 54.

<sup>68</sup> Valentin Chémery. « Contrôle partout ? Contrôle nulle part ? Usages historiens du contrôle social », *Hypothèses* 20, n° 1 (2017) : 177.

<sup>69</sup> Didier Mineur. « Après Foucault. La philosophie politique en France depuis les années 1980 », *Cités* 56, n° 4 (2013) : 51.

<sup>70</sup> Giorgio Agamben. « Théorie des dispositifs », *Po&sie*, trad. Martin Rueff 115, n° 1 (2006): 26.

Young concernant le rôle de la dépendance dans nos sociétés. Young précise toutefois que l'essence de l'oppression ne réside pas dans la dépendance, un phénomène inévitable de l'humain. Elle insiste sur le fait que la dépendance en soi n'est pas oppressive<sup>71</sup>. Les personnes vulnérables sont interdépendantes par nécessité, certains ayant des besoins spécifiques que les idéaux abstraits de l'autonomie et de citoyenneté libérale ne prennent pas en compte. L'oppression émane plutôt du traitement discriminatoire et inéquitable que certains groupes subissent au sein de la société en raison de leur singularité et de leurs besoins spécifiques. Young soutient que certains groupes de personnes ont le droit moral de dépendre des autres pour leur subsistance et leur soutien: « One cannot imagine a society which some people would not need to be dependent on others at least some time : children, sick people, women recovering from childbirth, old people who have become frail, depressed or otherwise emotionally needy persons, have the moral right to depend on others for subsistence and support<sup>72</sup>. » La dépendance devient problématique lorsqu'elle s'inscrit dans des contextes de structures injustes. Un exemple illustrant cette dynamique est le *modèle social du handicap*, conçu en réaction aux limites du *modèle médical du handicap*. Selon le *modèle social du handicap*, les défis rencontrés par les personnes handicapées ne découlent pas tant de leurs limitations individuelles, mais plutôt de la conception et de l'organisation de la société, qui ne propose pas de services adaptés à tous<sup>73</sup>. Ce modèle place le handicap au cœur des préoccupations sociétales sans pour autant le nier. En mettant en lumière les compétences individuelles de chaque personne handicapée, contrairement à l'approche médicale, ce *modèle social* encourage une transformation de la société dans son ensemble, visant à la rendre plus inclusive et accueillante pour tous ses membres, quelle que soit leur capacité. Or, dans cette optique d'inclusion, selon Young, satisfaire uniquement les besoins matériels des personnes marginalisées et respecter leur liberté et leur dignité ne suffit pas pour éradiquer les injustices. En effet, il subsiste des injustices inhérentes sous forme d'inutilité, d'ennui et de manque de respect de soi : « Even if marginals were provided a comfortable material life within institutions that respected their freedom and dignity, injustices of marginality would remain in the form of

---

<sup>71</sup> Young, 54.

<sup>72</sup> Young, 54.

<sup>73</sup> Bachir Kerroumi et Stéphane Forgeron. « 2. Le modèle social du handicap », dans *Handicap : l'amnésie collective*, Hors collection (Paris : Dunod, 2021) : 45.cl

uselessness, boredom, and lack of self-respect<sup>74</sup>. » Cette forme d'isolement et de privation peut engendrer des sentiments d'aliénation, pouvant conduire à l'anxiété et à la dépression. Ce phénomène peut être observé à travers la marginalisation psychologique, qui renvoie à la dimension mentale de ce processus social. Les individus concernés sont conscients de leur situation et ressentent profondément leur isolement vis-à-vis des acteurs dominants de la société. Les individus marginalisés sont plus susceptibles du stress, des traumatismes et de l'exploitation en raison de leur isolement social<sup>75</sup>. Ils peuvent éprouver de la paranoïa, des doutes et de la frustration, se sentant invisibles et ignorés. Certains groupes marginalisés sont également plus à risque de suicide<sup>76</sup>. Ainsi, la détresse et l'injustice ressenties peuvent causer d'importants dommages psychologiques.

Au début de ce chapitre, nous avons mis en évidence l'interdépendance des groupes sociaux, chacun se définissant en relation avec les autres. La marginalisation, caractérisée par une privation matérielle et une inégalité d'accès aux ressources, restreint l'autonomie des groupes vulnérables et limite leur participation aux processus décisionnels collectifs. Cette face de l'oppression conduit à une distribution inéquitable des ressources, diminuant considérablement l'autonomie et marginalisant certains groupes dans la prise de décisions. Elle perpétue la domination et l'oppression, en restreignant les droits fondamentaux et en empêchant l'accès équitable au pouvoir politique et social. Young nous rappelle le droit moral des plus vulnérables de recevoir du soutien, en insistant sur l'importance d'une société qui reconnaît et respecte la dignité de chacun. Ainsi, ce chapitre confirme notre thèse initiale sur l'importance cruciale de l'interdépendance des groupes et le rôle de la marginalisation dans la perpétuation des injustices.

---

<sup>74</sup> Young, *Justice and the Politics of Difference*, 55.

<sup>75</sup> Divya Kannan. « The psychological costs of marginalization », White Swan Foundation, 27 mars 2018.

<sup>76</sup> Divya Kannan.

### **3. Chapitre 3 : L'impuissance comme faces de l'oppression**

Young explore les liens entre diverses formes d'oppression et leur impact sur les individus, en se concentrant particulièrement sur ceux qui sont marginalisés dans le monde professionnel. Elle met en lumière la nette opposition entre la minorité privilégiée qui détient le pouvoir, souvent grâce à des compétences spécifiques et des qualifications officiellement reconnues, et ceux qui se trouvent en position de vulnérabilité. Sa vision va au-delà de la simple dichotomie entre employeurs et employés pour révéler une hiérarchie de pouvoir plus subtile et implicite qui s'installe dans les environnements professionnels. Ainsi, elle distingue entre les professionnels et les non-professionnels, soulignant une répartition inégale de l'autorité et de l'influence.

Poursuivant sur cette lancée, après avoir défini le concept d'impuissance dans le cadre théorique de Young, nous examinerons en détail les effets de cette forme d'oppression, notamment sur les individus non professionnels et sur la structure sociale dans son ensemble. Nous mettrons l'accent sur les répercussions pour les travailleurs non professionnels et leur impact global sur la structure sociale. Ce chapitre se concentre sur l'analyse de l'impuissance, identifiée par Young comme un élément central de l'oppression et un vecteur des injustices sociales, sujet exploré dans la section « Powerlessness » de *JPD*. En étudiant les perspectives de Young sur le développement personnel, le pouvoir décisionnel et la respectabilité sociale, nous mettrons en évidence la pertinence de ses idées pour comprendre les complexités des inégalités contemporaines. Ces réflexions consolident le fondement de notre argumentation, soulignant l'importance et la pertinence persistante des théories de Young, en particulier son analyse de l'impuissance comme l'une des dimensions fondamentales de l'oppression, pour déchiffrer les injustices qui caractérisent nos sociétés actuelles.

#### **3.1. Définition de l'impuissance**

Tout d'abord, Young explore l'impuissance issue de la division du travail où la planification est dissociée de l'exécution. S'appuyant sur la conception marxiste des classes, elle éclaire la structure sous-jacente de l'exploitation. En intégrant le concept d'impuissance à l'idée marxiste d'exploitation, elle met en lumière les manifestations actuelles d'oppression économique et sociale. Alors que Marx voyait l'histoire comme une série de conflits de classes dans différentes formes de production, Young réadapte ces idées

aux réalités actuelles, évoquant une trajectoire vers le communisme moins inéluctable, mais toujours influencée par les luttes de pouvoir et les inégalités<sup>77</sup>.

Marx expose la dynamique entre deux classes principales : le prolétariat et la bourgeoisie. D'une part, le prolétariat, composé d'individus qui vendent leur force de travail en échange de salaires versés par la bourgeoisie, joue un rôle clé dans la production de richesses pour cette dernière<sup>78</sup>. D'autre part, Marx décrit la bourgeoisie, une classe qui investit son capital dans les moyens de production, transformant ces investissements en sa propriété et visant des rendements financiers supérieurs à l'investissement initial<sup>79</sup>.

L'émergence et l'affirmation de ces deux classes dominantes ont profondément modifié la dynamique sociale due au capitalisme en tant que système. Les structures de classes sociales antérieures, comme la classe féodale et les artisans indépendants, ont perdu leur pouvoir économique et influence sociale<sup>80</sup>. Alors que le capitalisme s'est étendu mondialement, ces vestiges féodaux ont été non seulement détruits, mais également intégrés dans le système contemporain du travail salarié, dominé par les nouveaux principes économiques capitalistes.

Ce développement du capitalisme a également engendré de nouvelles divisions à l'intérieur du système, des classes sociales formées par de nouvelles répartitions du travail. Ces nouvelles divisions sont à la base de la théorie sur l'impuissance de Young, résultant de la séparation des tâches entre professionnels et non professionnels. Cette vision s'apparente à une compréhension néo-marxiste de la classe, telle que développée par Erik Olin Wright, sociologue marxiste analytique américain reconnu pour avoir rompu avec la pensée marxiste traditionnelle. Wright a divisé la classe ouvrière en factions, chacune avec divers niveaux de pouvoir et, par extension, de conscience de classe<sup>81</sup>. En mettant l'accent sur la structure de classe dans les économies capitalistes développées comme les États-Unis et la Suède, il apporte une contribution significative à la compréhension des

---

<sup>77</sup> Jonathan Wolff et David Leopold. « Karl Marx », dans *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, dir. Edward N. Zalta, Spring 2021 (Metaphysics Research Lab, Stanford University, 2021).

<sup>78</sup> Luc Van Campenhout et Nicolas Marquis. « Chapitre 6. Dévoiler la conflictualité des rapports sociaux », dans *Cours de sociologie*, Psycho Sup (Paris : Dunod, 2020) : 187.

<sup>79</sup> Campenhout, Marquis, 187.

<sup>80</sup> Robert Brenner. « The Origins of Capitalist Development: A Critique of Neo-Smithian Marxism », *New Left Review*, n° I/104 (1 août 1977).

<sup>81</sup> Erik Olin Wright, *Classes*, 3. impr (London: Verso, 1985) : 193.



travailleurs professionnels dans une perspective marxiste. Selon lui, dans les pays capitalistes, une partie importante de la population occupe des positions contradictoires au sein des relations d'exploitation, où elle est à la fois exploitée et exploiteuse : « a substantial proportion of the population, at least in advanced capitalist countries, occupy contradictory locations within exploitation relations, locations in which they are simultaneously exploited and exploiters<sup>82</sup>. » Cette partie de la population correspond aux travailleurs professionnels tels que décrits par Young, dont les caractéristiques seront abordées en détail par la suite. Ces travailleurs se trouvent dans une position paradoxale, étant à la fois exploités et exploités. La classe dirigeante trouve avantageux de collaborer avec eux pour assurer la stabilité du système. En offrant des rémunérations et des avantages qui dépassent la valeur réelle du travail, particulièrement pour ceux considérés comme essentiels, la classe dirigeante assure leur coopération. Cette stratégie vise également à neutraliser toute alliance potentielle au sein de la classe ouvrière qui pourrait menacer le système d'exploitation. Selon Wright, les diplômes et les compétences sont des éléments qui distinguent principalement les travailleurs professionnels des travailleurs réguliers. Au-delà de la simple possession des moyens de production, qui différencie les capitalistes des travailleurs, la maîtrise des ressources organisationnelles et des informations identifiant les employés précise la nature de la position des travailleurs : « Organisation assets consist in the effective control over the coordination and integration of the division of labour<sup>83</sup>. » Wright identifie trois positions principales en ce qui concerne ces ressources organisationnelles : les gestionnaires, les superviseurs et les non-gestionnaires<sup>84</sup>. En fonction des compétences acquises, les postes qu'un travailleur peut occuper sont : les experts (professionnels et techniciens collégiaux), les employés qualifiés (professionnels et techniciens sans diplôme collégial, les employés de bureau collégiaux et autonomes) et les employés non qualifiés, qui bien qu'ils n'aient pas les mêmes qualifications, possèdent une certaine autonomie similaire à celle des employés qualifiés. Ces distinctions en compétences et qualifications, établies par Wright, jettent les bases d'une hiérarchie au sein de l'organisation, qui est encore davantage complexifiée lorsque Young examine les

---

<sup>82</sup> Wright, *Classes*, 288.

<sup>83</sup> Wright, *Classes*, 151.

<sup>84</sup> Wright, *Classes*, 155.

réalités de l'exploitation dans les cadres professionnels. Elle suggère que même ceux avantagés par leur éducation et leur statut ne sont pas immunisés contre les dynamiques d'exploitation au travail.

### *Les professionnels*

En se concentrant sur la distinction entre cadres professionnels et non-professionnels, Young souligne que, contrairement à une idée répandue, les professionnels, malgré leur position apparemment avantageuse, ne sont pas à l'abri de l'exploitation. Cette perspective s'aligne avec la vision marxiste qui postule que le travail professionnel peut servir les intérêts capitalistes en étant directement exploité ou en facilitant d'autres formes d'exploitation : « Professional labor either involves exploitative transfers to capitalists or supplies important condition for such transfers<sup>85</sup>. » L'exploitation, selon Young dans *JPD*, représente un transfert forcé du travail des groupes considérés socialement inférieurs vers des groupes considérés comme supérieurs. Étant donné que la plupart des travailleurs professionnels et des cadres sont des salariés, ils font face à la même exploitation structurelle que la classe ouvrière (autrement dit, la classe des travailleurs non-professionnels selon Young). Leur revenu dépend de la classe capitaliste et ils sont généralement ceux qui bénéficient directement du travail de la classe inférieure.

De plus, dans la théorie de Young, les professionnels peuvent être considérés comme exécutifs du pouvoir en raison de leurs postes intermédiaires dans la hiérarchie de la classe dirigeante. Cependant, contrairement aux travailleurs non professionnels, ils possèdent un pouvoir médiatisé qui leur offre une certaine autonomie et des choix dans leur vie professionnelle. Ils donnent des ordres tout en les suivant, développant ainsi des compétences et devenant des individus créatifs à part entière. Ils sont autonomes sur leur lieu de travail, mais dominés dans un contexte plus large.

La classe des professionnels agit donc comme un intermédiaire entre les pleinement exploités/impuissants et les puissants exploiters. Ainsi, cette idée rejoint celle de Wright, qui décrit la classe des professionnels comme une classe moyenne, située entre la classe ouvrière et la classe capitaliste.

---

<sup>85</sup> Young, *Justice and the Politics of Difference*, 56.

### *Les non-professionnels*

Quant aux non-professionnels, leur relation avec les professionnels est caractérisée par leur exploitation par les professionnels qui sont mieux payés, reçoivent d'autres avantages matériels et ont plus de pouvoir et d'autorité. De nombreux professionnels et gestionnaires sont spécifiquement responsables de concevoir des méthodes de production et de gestion du travail visant à maximiser l'efficacité des travailleurs non professionnels, dans le but d'augmenter les profits. Selon Young, les tâches des professionnels et des managers ne s'inscrivent pas dans une logique de production directe de biens, si l'on se réfère à la dichotomie marxiste entre le travail productif et le travail improductif<sup>86</sup>. Elle soutient que les privilèges des professionnels résultent de l'appropriation de la valeur créée par le travail des non professionnels.

Young souligne que les non-professionnels font face à une double oppression, à la fois par l'exploitation et l'impuissance. Elle décrit l'impuissance comme la privation de donner des ordres, mais aussi de l'obligation fréquente d'en recevoir : « lack of authority and power even in this mediated sense, those over whom power is exercised without their exercising it; the powerless are situated so that they must take orders and rarely have the right to give them<sup>87</sup>. » Elle met l'accent sur la différenciation entre les professionnels détenteurs de pouvoir en contraste aux non-professionnels impuissants. Ces derniers, en plus d'être exploités par les capitalistes, sont dominés et maintenus impuissants par leurs supérieurs et autres professionnels. Young mentionne : « Professionals are privileged in relation to nonprofessionals, by virtue of their position in the division of labor and the status it carries. Nonprofessionals suffer a form of oppression in addition to exploitation, which I call powerlessness<sup>88</sup>. » Le privilège de position du professionnel, en termes d'accès aux droits de propriété, s'accompagne de son exploitation par le capitaliste et du pouvoir qu'il exerce sur les subordonnés, réduisant ainsi à l'impuissance du travailleur non professionnel, ce qui définit réellement la position de pouvoir du professionnel.

D'ailleurs, les non-professionnels doivent obéir aux ordres des experts, car, contrairement à ces derniers, ils ne bénéficient ni de reconnaissance ni de pouvoir. Ils ont

---

<sup>86</sup> Young, 219.

<sup>87</sup> Young, 56.

<sup>88</sup> Young, 56.

peu de place pour exercer leur jugement ou leur créativité, disposent de peu d'autorité ou d'expérience, et ne suscitent que peu de respect.

Avec ces trois positions de classe et ces deux faces de l'oppression, nous pouvons esquisser un schéma simplifié.

<i>Oppression par classe</i>	<i>Exploitation</i>	<i>Impuissance</i>
Capitalistes	Exploiteurs	Source de pouvoir
Les professionnels	Exploiteurs et exploités	Exécutifs du pouvoir
Les non-professionnels	Exploités	Impuissants

Tableau 1 : résumé de la façon dont les lieux de travail et les entreprises sont structurés dans le capitalisme

Ainsi, la distinction entre professionnels et non-professionnels, mise en lumière par Young, ne se limite pas à des questions de statut ou de revenu, elle touche aussi à la répartition du pouvoir et à l'estime de soi au sein des structures professionnelles. En dépit de leurs avantages économiques, les professionnels peuvent être victimes d'exploitation et de contraintes limitant leur autonomie. Quant aux non-professionnels, ils subissent une impuissance qui les exclut de la prise de décision et de la reconnaissance sociale. Cette analyse ouvre la voie à la discussion des injustices spécifiques liées à l'impuissance, comme définies par Young. Dans la prochaine section, nous examinerons de quelle manière l'impuissance façonne les expériences des individus et des groupes marginalisés, et perpétue les structures d'inégalités dans nos sociétés contemporaines. Cette approche renforce l'argument selon lequel l'exploration de Young sur l'impuissance est cruciale pour déchiffrer les multiples facettes des injustices sociales qui persistent aujourd'hui.

### **3.2. Injustices associées à l'impuissance**

#### **3.2.1. L'impuissance comme manque de développement progressif des capacités**

Pour commencer, intéressons-nous à l'impact de l'oppression sur le développement personnel des non-professionnels. Comme démontré, les professionnels tirent un avantage de classe par leur position hiérarchique dans le monde du travail. Cette réalité devient encore plus apparente en analysant la façon dont l'oppression affecte le développement personnel des non-professionnels : une conséquence directe de leur sentiment d'impuissance. Ce dernier peut sérieusement entraver l'épanouissement et la réalisation de soi des non-professionnels, creusant l'écart hiérarchique au sein du milieu professionnel.

Cette différence de statut est renforcée par l'éducation spécialisée des professionnels, leur conférant un avantage de classe : « Acquiring and practicing a profession has an expansive, progressive character. Being professional usually requires a college education and the acquisition of a specialized knowledge that entails working with symbols and concepts<sup>89</sup>.» Les professionnels ont souvent accès à des formations et à des programmes de développement professionnel pour améliorer leurs compétences, rester à jour et progresser dans leur domaine. À l'inverse, les non-professionnels peuvent être confrontés à des obstacles, tels que des salaires stagnants et des perspectives d'avancement limitées. Cette disparité de développement renforce les distinctions de statut entre les professionnels et les non-professionnels.

Par ailleurs, David Graeber (2018), connu pour son implication dans le mouvement *Occupy Wall Street* contre la corruption dans le système financier, les inégalités économiques et le pouvoir excessif des grandes entreprises<sup>90</sup>, aborde également la question d'oppression au travail. Dans son livre *Bullshit Jobs*, Graeber met en lumière les conditions précaires et dénuées de sens des emplois qualifiés de « bullshit jobs », principalement occupés par les non-professionnels. Cette observation rejoint la notion d'impuissance de Young, soulignant que ces emplois privent les non-professionnels d'opportunités de développement personnel. Cette situation peut être expliquée en examinant la structure de la division du travail qui détermine l'organisation des emplois, rendant cette oppression difficile à déceler.

Par ailleurs, Maxwell (2006), dans son ouvrage *Low-Skilled Jobs: The Reality behind the Popular Perceptions*, à la suite d'une interrogation aux employés, explique que les professions peu qualifiées (travail des non-professionnels) sont généralement accessibles à des individus ayant peu d'éducation formelle ou d'expérience professionnelle<sup>91</sup>. Ces postes requièrent souvent des aptitudes mécaniques et physiques plutôt que des connaissances spécialisées. Il identifie deux groupes de personnes occupant ces emplois : les jeunes et les personnes économiquement défavorisées. Les jeunes y sont temporairement, jusqu'à ce qu'ils finissent leur éducation : « [...] are transitory participants

---

<sup>89</sup> Young, 57.

<sup>90</sup> Adam Volle. « Occupy Wall Street, protest movement », *Encyclopedia Britannica*, 2023.

<sup>91</sup> Nan L Maxwell. « The Working Life: The Labor Market for Workers in Low-Skilled Jobs », Kalamazoo, MI: W.E. Upjohn Institute for Employment Research, 2006: 3.

in the low-skilled labor market, occupying those positions only until they complete their education or gain work skills on the job and advance beyond the entry-level, lowskilled position<sup>92</sup>. » En revanche, les personnes économiquement défavorisées, avec une éducation et une expérience de travail limitées, occupent souvent ces emplois pendant une grande partie de leur vie : « [they] have a truncated education and intermittent work experience, and they frequently struggle in low-skilled employment throughout much of their life. For this group, low-skilled jobs are a way of life<sup>93</sup>. » Ce deuxième groupe, composé de personnes en situation économique précaire et sans éducation supérieure, est particulièrement vulnérable à l'impuissance telle que définie par Young. Ces individus, souvent confrontés à des conditions économiques défavorables, rencontrent souvent des obstacles tels que le manque d'accès à l'éducation, les discriminations et la pauvreté, ce qui limite leurs chances d'accéder à des postes mieux rémunérés et plus qualifiés.

Young affirme que, quelle que soit la position du travailleur dans la hiérarchie professionnelle, il se heurte à une limitation dans le développement de ses capacités. Elle précise: « I do not argue that any division among tasks and functions is wrong, but only the division between task design and task execution, which appears in the social class division between professional and non-professional jobs. This division allows only relatively few to develop and exercise their capacities<sup>94</sup>. » Il est essentiel de faire la distinction entre, d'une part, la structure professionnelle qui restreint les opportunités de progression et, d'autre part, la répartition des tâches qui dissimule cette faiblesse en le faisant apparaître comme une conséquence naturelle de l'organisation du travail. Ainsi, la limitation du développement chez les non-professionnels est une illustration de l'impuissance selon Young.

---

<sup>92</sup> Maxwell, *The Working Life: The Labor Market for Workers in Low-Skilled Jobs*, 8.

<sup>93</sup> Maxwell, 8.

<sup>94</sup> Young, *Justice and the Politics of Difference*, 193.

### 3.2.2. L'impuissance comme déficit de pouvoir décisionnel

Une autre forme d'injustice associée à l'impuissance, mise en avant par Young, concerne l'autorité des professionnels sur le lieu de travail. Même si les professionnels répondent aux ordres de leurs supérieurs ou des propriétaires de l'organisation, ils jouissent d'un droit légal leur permettant de superviser et de contrôler le travail de ceux qui sont en position inférieure, c'est-à-dire les non-professionnels. Le pouvoir des professionnels, bien qu'avec des limites, offre une certaine latitude en matière de contrôle. Comme le souligne Young : « Professionals usually have some authority over others, moreover-either over workers they supervise, or over auxiliaries, or over clients. Nonprofessionals, on the other hand, lack autonomy, and in both their working and their consumer client lives often stand under the authority of professionals<sup>95</sup> ». Il convient de rappeler que dans la théorie de Young, la domination se réfère à l'exercice du pouvoir qui entrave l'autodétermination, tandis que l'oppression englobe des relations de pouvoir plus larges qui limitent l'autodéveloppement. L'autonomie est ainsi considérée comme la capacité à prendre des décisions de manière autonome et souveraine, sans interférence.<sup>96</sup> Néanmoins, il est évident que les non-professionnels sont privés de cette autonomie, avec peu ou pas de pouvoir décisionnel, souvent incapables de faire valoir leurs choix. En réalité, ce sont les professionnels qui prennent les décisions et qui ont le dernier mot. La classe dirigeante exerce un contrôle sur les plus faibles, qui sont formés pour obéir aux ordres et qui ont généralement peu de pouvoir, comme il a été démontré.

Cette réalité affecte particulièrement les non-professionnels, privés de privilèges décisionnels, comme le souligne Young : « Most people [...]do not regularly participate in making decisions that affect the conditions of their lives and actions, and in this sense most people lack significant power. [...] The powerless are situated so that they must take orders and rarely have the right to give them<sup>97</sup>. » Lorsque les réglementations gouvernementales et les politiques en lieu de travail affectent de manière disproportionnée certaines catégories de personnes en raison de leur race ou de leur genre, l'impuissance qui en découle peut être particulièrement oppressante. Par exemple, imaginons une situation où

---

<sup>95</sup> Young, 57.

<sup>96</sup> Young, 249.

<sup>97</sup> Young, 56.

la majorité des décideurs sont des hommes blancs, tandis que les voix des hommes non blancs sont sous-représentées dans les postes d'autorité. Dans ce cas, les réglementations risquent de ne pas tenir compte des demandes et des intérêts de ces groupes sous-représentés. Les professionnels ayant plus de pouvoir décisionnel peuvent alors exclure les non-professionnels du processus de délibération et de prise de décision.

Ainsi, l'écart entre ceux qui détiennent des postes de pouvoir et de décision, comme les professionnels, et ceux considérés comme subalternes, notamment les non-professionnels, tend à masquer l'impuissance. En examinant la théorie de Gayatri Chakravorty Spivak (2006) sur les postes subalternes, en parallèle avec l'analyse de Young sur l'impuissance, des analogies significatives entre ces concepts émergent. Spivak (2006), dans son œuvre *Can the Subaltern Speak?* aborde la marginalisation et la subordination de groupes dominés, utilisant le terme « subalterne » pour caractériser ceux dépourvus de pouvoir, souvent pris dans une dynamique oppresseur-opprimé. Ces groupes comprennent des individus de pays considérés comme sous-développés, désarmés face à des clivages et distinctions basés sur des critères tels que le genre, la religion, la caste, et la région, et privés de la reconnaissance des autres, étant perçus comme inférieurs, tout comme les non-professionnels. C'est dans la complexité de ces structures sociales que l'injustice se voile de confusion.

Martin Elias Peter Seligman, chercheur et psychologue renommé, dans sa théorie de l'impuissance « enseignée » (1975), apporte un éclairage supplémentaire sur la manière dont l'invisibilité de certaines injustices persiste. En effet, selon cette théorie, confrontés à des situations répétées d'impuissance, les individus peuvent cesser d'essayer d'exercer un contrôle sur leur vie, pensant qu'ils ne peuvent pas changer quoi que ce soit, renforçant ainsi leur sensation d'impuissance. Cette dynamique est particulièrement perceptible dans des cadres institutionnels comme les hôpitaux et les centres de réadaptation, où les institutions encouragent souvent un comportement passif, conforme et coopératif, privant les patients de la possibilité de définir leurs propres problèmes ou de s'engager dans une démarche interactive de résolution. Cette approche, mise en avant par Seligman, renforce le sentiment d'impuissance chez les patients.

Si nous voulons traduire cette forme d'impuissance dans le contexte du travail, nous pourrions dire que l'interdiction de participer aux prises de décision réservées aux



professionnels ne permet pas aux non-professionnels de prendre des décisions. Ainsi, aux yeux du non-professionnel, les ordres émanent des personnes possédant une expertise. C'est pour cette raison que les non-professionnels ne donnent pas d'ordres. Il s'agit ici d'une impuissance « enseignée » où chaque professionnel et non-professionnel joue un rôle acquis. Cela soulève la question à savoir si le professionnel, en donnant des ordres par le biais de l'acquisition, est considéré comme un oppresseur. Young estime que de telles actions sont déjà intégrées dans la compréhension systémique du professionnel. Autrement dit, certains oppresseurs peuvent ne pas être conscients de leurs actions oppressives, car elles sont souvent intégrées dans les normes et les pratiques institutionnelles. Cependant, lorsque l'on considère la restriction de l'accès des non-professionnels aux processus décisionnels, il devient évident que les professionnels pourraient involontairement perpétuer l'impuissance des non-professionnels sans même en être conscients<sup>98</sup>. C'est dans ce contexte que l'approche de Young s'avère pertinente, en nous fournissant des outils conceptuels pour identifier et comprendre ces formes d'oppression qui restent dissimulées au sein des dynamiques professionnelles.

Young souligne que, par le biais de leurs rôles distincts, les travailleurs professionnels et non-professionnels développent leurs propres cultures<sup>99</sup>. Ces groupes forment des communautés partageant des goûts, des habitudes et des manières de s'exprimer similaires, ce qui reflète souvent une certaine homogénéité socio-culturelle. Cette homogénéité peut influencer la perception et la réalité de la compétence personnelle d'un individu, où le pouvoir personnel peut parfois compromettre le niveau de compétence perçu et réel. Ainsi, l'auteure soutient que les membres de chaque groupe socialisent principalement avec des personnes de mêmes statuts, partageant une expérience commune qui les relie les uns aux autres<sup>100</sup>. Elle affirme que l'oppression naît souvent de la création de groupes et que l'appartenance à un certain groupe peut empêcher l'intégration dans un

---

<sup>98</sup> D'ailleurs, l'approfondissement de l'épistémologie de l'ignorance, que nous aborderons dans le chapitre 4, s'avère crucial pour démêler les processus systémiques qui perpétuent l'injustice au sein de nos structures sociales. Il est important de noter que, si certains agissent en oppresseurs de manière inconsciente, d'autres adhèrent ou exploitent volontiers ces dynamiques oppressives lorsqu'elles leur sont bénéfiques. Ada V. Mancenido-Bolaños Marella. « Iris Marion Young's 'Faces of Oppression' and the Oppression of Women in the Responsible Parenthood and Reproductive Health Act of 2012 », KRITIKE, 40, n° 1 (2020) : 101.

<sup>99</sup> Young, *Justice and the Politics of Difference*, 43.

<sup>100</sup> Young, 47.

autre. Faut-il alors éviter toute appartenance à un groupe pour échapper à l'oppression ? Selon Young, ce n'est pas en fuyant l'identification à des groupes que nous pourrions mettre fin à l'oppression : « group differentiation is both an inevitable and desirable aspect of the modern social process. Social justice [...] requires not the melting away of difference, but institutions that promote reproduction of and respect for group differences without oppression<sup>101</sup>. » Elle soutient donc que la justice sociale ne requiert pas l'effacement des différences, mais plutôt la création d'institutions qui valorisent et respectent la diversité des groupes sans engendrer d'oppression.

De plus, le privilège des professionnels dépasse le lieu de travail pour s'étendre à d'autres espaces tels que les banques, les restaurants et les hôtels, tandis que les non-professionnels restent privés de privilèges et impuissants. Cette distinction met en lumière comment la création et la différenciation des groupes influent sur les relations sociales et la distribution du pouvoir dans la société. À cet égard, Young argue que lorsqu'il s'agit de l'examen des groupes sociaux, tels que celui des femmes, il est crucial de reconnaître leur dimension collective<sup>102</sup>. Cela signifie que l'oppression ne réside pas uniquement dans une accumulation d'actes discriminatoires individuels, mais se manifeste plutôt à travers un ensemble de barrières systémiques, structurelles et institutionnelles qui affectent les femmes en tant que groupe. Cette oppression systémique se manifeste à travers des politiques, des lois, des pratiques culturelles et des normes sociales qui perpétuent l'inégalité et l'impuissance. Young va plus loin en expliquant que face à cette oppression, les femmes développent des formes de solidarité et de résistance collectives<sup>103</sup>. Ainsi, les femmes confrontées à l'impuissance partagent souvent une expérience collective qui les unit. Cette impuissance, définie par l'incapacité d'affecter les décisions, est déterminante dans l'établissement des relations sociales et dans le façonnement de la structure de la société. Ce phénomène, qui traduit un manque de pouvoir et d'autonomie, vient valider la pertinence de la théorie de Young. Elle avance que pour établir une société équitable, il est indispensable d'identifier et de traiter les formes d'oppression telles que l'impuissance.

---

<sup>101</sup> Young, 47.

<sup>102</sup> Iris Marion Young. « Gender as Seriality: Thinking about Women as a Social Collective » 19, n° 3 (1994) : 717.

<sup>103</sup> Young, 718.

### 3.2.3. L'impuissance comme conséquence du traitement irrespectueux

Dans *JPD*, l'impuissance va au-delà du simple manque de développement et de pouvoir décisionnel des non-professionnels ; elle les expose aussi à un traitement irrespectueux. En effet, les professionnels se distinguent des non-professionnels par la respectabilité qui les caractérise, une qualité qui s'étend bien au-delà du lieu de travail et qui influence tous les aspects de leur vie : « [...] the privileges of the professional extend beyond the workplace to a whole way of life. I call this way of life « respectability »<sup>104</sup>. » La respectabilité transcende la simple appartenance à un groupe; elle englobe les comportements attendus et les bénéfiques qui en découlent<sup>105</sup>. Young remarque que les professionnels commandent le respect en raison de leur autorité, de leur statut et de leur influence : « the respectable person is chaste, modest, does not express lustful desires, passion, spontaneity, or exuberance, is frugal, clean, gently spoken, and well mannered <sup>106</sup>. » Cependant, les perceptions de ces qualités diffèrent considérablement entre les groupes dominants et les groupes marginalisés. Young souligne que les normes de respectabilité, telles qu'elles sont vécues dans nos sociétés, émanent d'une culture professionnelle dans laquelle les codes de bienséance bourgeois prévalent, en particulier dans les environnements de bureau et les réunions d'affaires :

The oppression of powerlessness derives in part from an ideal of respectability which contemporary society retains in the virtues and behavior of the "professional." It is paradigmatically in the office, or at business meetings, that persons in contemporary society follow the rules of decorum typical of bourgeois respectability, and in these settings people evaluate one another according to those rules. Whereas in the nineteenth century respectability attached to a single group or class, whose duty it was to exhibit its virtues in all aspects of their lives, today the code of respectability has been narrowed to public institutions and practices of business<sup>107</sup>.

---

<sup>104</sup> Young, *Justice and the Politics of Difference*, 57.

<sup>105</sup> Tamar Malloy. « Respectable Discrimination: Disciplinary Respectability as Acceptable Prejudice » The University of North Carolina at Chapel Hill University Libraries (2017) : 2.

<sup>106</sup> Young, 136.

<sup>107</sup> Young, 139.

Le cadre restreint de respectabilité, limité aux sphères gouvernementales et commerciales, contribue à l'oppression ressentie par les non-professionnels, remettant en question leur droit à être considérés comme respectables. L'évaluation selon les standards de respectabilité bourgeois dans les milieux professionnels crée une forme d'impuissance pour ceux qui ne s'y conforment pas. Les normes de « professionnalisme » prédominantes dans le monde des affaires occidental représentent une conception restreinte de la respectabilité, une norme imposée dans de nombreuses organisations. Cela soutient notre thèse selon laquelle la philosophie politique de Young est essentielle pour mettre en lumière et démanteler les structures d'oppression dans nos sociétés actuelles. Cette situation difficile s'explique en partie par le fait que certains groupes sont encore considérés dans l'imaginaire culturel dominant comme l'incarnation du professionnel parfait<sup>108</sup>. Cette représentation préconçue est particulièrement tangible dans l'environnement de travail, où les non-professionnels, souvent dépourvus de pouvoir, subissent des comportements irrespectueux qui les confinent dans un rôle d'impuissance. Young illustre ce point en utilisant l'exemple d'un professionnel noir qui peut ne pas recevoir le respect immédiat des gens à cause de sa race, contrairement à un homme blanc non-professionnel qui jouit d'un respect automatique jusqu'à ce que son véritable statut soit révélé<sup>109</sup>. Cette analyse démontre non seulement les disparités de traitement basées sur la race et la profession, mais aussi l'urgence de repenser nos critères de respectabilité afin de construire une société plus inclusive et équitable. De plus, dans le même ordre d'idées, des similitudes peuvent être notées entre la notion de respectabilité chez Young et le concept d'estime de soi chez Rawls. La théorie de Rawls définit l'estime de soi comme la confiance qu'une personne place tant objectivement que subjectivement dans la valeur de ses projets de vie et dans sa capacité à les accomplir. Ce concept dépasse le simple « respect de soi », que Rawls considère comme une base essentielle pour une vie rationnelle et épanouie.<sup>110</sup> Cependant, cette estime de soi peut

---

<sup>108</sup> Tamar Malloy. « Respectable Discrimination: Disciplinary Respectability as Acceptable Prejudice » (The University of North Carolina at Chapel Hill University Libraries, 2017) : 22.

<sup>109</sup> Cette problématique de préjugé touche aussi les femmes, comme le note Young: « While certain groups are no longer excluded from formal opportunity to participate in respected professions, nevertheless the situation of groups victimized by cultural imperialism impedes their successful attainment of professional equality ». Young, *Justice and the Politics of Difference*, 140.

<sup>110</sup> Caroline Guibet Lafaye, « Reconnaissance vs. redistribution: le cas du respect de soi », *Filosofia Unisinos - Unisinos Journal of Philosophy*, 2007: 5.

être compromise lorsque la reconnaissance sociale fait défaut, en particulier à cause d'un manque de respectabilité<sup>111</sup>. Lorsque les standards sociaux de respectabilité excluent certains groupes, cela peut altérer leur estime de soi et leur perception de leur valeur.

Le manque d'autorité et d'influence, ainsi que le statut inférieur, affectent la manière dont les non-professionnels sont perçus et se perçoivent dans la société. Cette situation les conduit souvent à être stigmatisés, et leurs erreurs au travail sont interprétées comme le reflet d'une incapacité plus large et d'une dévaluation de leur valeur intrinsèque. Young soutient que, pour obtenir un prêt, pour se faire embaucher ou pour faire un achat important comme une maison ou une voiture, les non-professionnels adoptent une apparence professionnelle et respectable pour gagner en crédibilité : « for this reason nonprofessionals seeking a loan or a job, or to buy a house or a car, will often try to look «professionnal» and «respectable» in those setting<sup>112</sup>. »

Une telle pression pour se conformer à un idéal de respectabilité, souvent difficile à atteindre en raison de contraintes économiques et sociales, reflète l'idéal imposé par la société. Le paradoxe de l'impuissance (*The Powerlessness Paradox*) mis en évidence par l'étude de Robb Willer et d'autres spécialistes des sciences sociales peut être observé dans cette pensée de Young. Ce paradoxe reflète le sentiment d'impuissance qui peut conduire les individus à soutenir des systèmes qui les désavantagent : « Researchers find that feeling powerless can lead people to support systems that disadvantage them<sup>113</sup>. » Plutôt que de se mobiliser collectivement contre ce système injuste, les non-professionnels cherchent à obtenir la respectabilité en imitant les comportements des professionnels. Young identifie cette dynamique comme une forme d'oppression structurelle, qui ne découle pas directement de politiques ou d'actions individuelles, mais émane des attentes institutionnalisées et des normes prédominantes : « to be respectable means to belong to a “civilized” people, whose manners and morals are more “advanced” than those of “savage” or backward peoples. In this schema people of color are naturally embodied,

---

<sup>111</sup> Lafaye, 5.

<sup>112</sup> Young, *Justice and the Politics of Difference*, 58.

<sup>113</sup> Marina Krakovsky. « Robb Willer: The Powerlessness Paradox », *A Sense of Powerlessness Fosters System Justification: Implications for the Legitimation of Authority, Hierarchy, and Government*, 2015.

amoral, expressive, undisciplined, unclean, lacking in self-control<sup>114</sup>. » Ainsi, ce constat nous amène à réfléchir sur le décalage entre le comportement de la personne stigmatisée et la manière dont il est perçu par la société, décalage qui est souvent à l'origine de son statut marginalisé. Par ailleurs, les professionnels, grâce à leur pouvoir et à leurs compétences, possèdent une confiance en eux-mêmes, ce qui leur permet de poursuivre leurs propres intérêts. À l'inverse, les non-professionnels, limités par un pouvoir restreint, voient leur confiance personnelle érodée, affichant un manque notable d'autorité individuelle. Cette lacune entrave leur capacité à bâtir des relations solides et à influencer le changement, les rendant vulnérables face à des tactiques oppressives.<sup>115</sup> Dans un contexte où la respectabilité est souvent associée aux postes professionnels, les non-professionnels peuvent subir un processus de normalisation qui marginalise davantage ceux qui ne se conforment pas aux normes préétablies :

La norme de la respectabilité et le critère du mérite sont successivement envisagés comme autant des avatars d'une même logique de déni de la différence, ce qui aboutit à la dépolitisation de la sphère publique, à la normalisation et à la hiérarchisation des individus, et, enfin, à l'exclusion de celles/ceux qui, dérogeant aux normes en vigueur, se voient refuser l'accès à l'expression publique<sup>116</sup>.

La norme dominante continue de privilégier les professionnels comme étant les seuls dignes de respect, encourageant ainsi un comportement discipliné, éloquent et rationnel. Cette normalisation de la respectabilité pourrait expliquer la raison par laquelle l'impuissance est invisible dans cette injustice.

Ainsi, ces dynamiques de normalisation soulignent l'importance des théories de Young, en particulier sa thèse des cinq faces de l'oppression, essentielles pour examiner et comprendre les subtilités des phénomènes d'oppression contemporains. L'impuissance ne se résume pas uniquement à un manque de développement des capacités. Elle se manifeste

---

<sup>114</sup> Young, *Justice and the Politics of Difference*, 139.

<sup>115</sup> Alonso Loren. « Culture, Power, and Control: A Discussion of Autonomy and Responsibility » (University of Central Florida, 2019): 36.

<sup>116</sup> Marie Garrau et Alice Le Goff. « Différences et solidarités. À propos du parcours philosophique d'Iris Marion Young », *Cahiers du Genre* 46, n° 1 (2009) : 211.

aussi par le traitement irrespectueux souvent subi par les non-professionnels, les marginalisant et les reléguant à un statut périphérique dans les structures sociales et professionnelles. De plus, elle se caractérise par un déficit de pouvoir décisionnel, privant les individus de l'autorité nécessaire pour influencer leur environnement professionnel et social. Ainsi, cette double manifestation de l'impuissance, où le manque de respect et de pouvoir décisionnel se renforcent mutuellement, contribue à marginaliser davantage les non-professionnels, les piégeant dans un cercle vicieux de statut inférieur et de respectabilité sociale amoindrie.

#### **4. Chapitre 4 : L'impérialisme culturel comme faces de l'oppression**

L'impérialisme culturel se manifeste à travers les expressions culturelles du groupe dominant, diffusant ses valeurs et ses normes, tout en exploitant les ressources locales à son avantage. Cette domination culturelle entraîne la subordination des individus appartenant à d'autres cultures, renforçant les inégalités et les rapports de pouvoir. En analysant ces concepts à la lumière des idées de Young, nous comprendrons mieux les mécanismes qui perpétuent ces injustices et les effets néfastes qu'ils ont sur les cultures marginalisées.

Dans ce chapitre, nous abordons une autre forme d'oppression analysée dans *JPD* et qui présente un aspect important de l'injustice sociale: l'impérialisme culturel. Nous débutons par une analyse des effets de l'impérialisme culturel sur les groupes minoritaires et marginalisés, tels qu'exposés dans la section « Cultural Imperialism » de *JPD*. Ces effets se manifestent principalement à travers trois concepts clés: l'universalisation de l'expérience des privilégiés, la dégradation de l'identité des marginalisés et la naturalisation idéologique du point de vue dominant. Cette analyse éclaire et soutient notre thèse selon laquelle la réflexion de Young est essentielle pour déconstruire et comprendre les enjeux de l'oppression culturelle dans nos sociétés modernes, et par extension, d'élargir notre compréhension des injustices qui en découlent.

##### **4.1. Définition de l'impérialisme culturel**

Tout d'abord, Young caractérise l'impérialisme culturel comme l'une des facettes distinctes de l'oppression. Selon elle, les trois dimensions de l'oppression, soit l'exploitation, la marginalisation et l'impuissance, sont intrinsèquement liées aux relations structurelles et institutionnelles qui façonnent la réalité matérielle des individus. Ces relations déterminent l'accès aux ressources et aux opportunités qui permettent le développement et l'exercice des capacités individuelles<sup>117</sup>. Ces différentes formes d'oppression découlent des divisions hiérarchiques du travail et des rapports de pouvoir entre les différentes classes sociales. Il est évident que ces formes d'oppression sont

---

<sup>117</sup> Young, *Justice and the Politics of Difference*, 58.



étroitement liées à la répartition inégale des ressources matérielles, comme la richesse et le pouvoir, selon Rawls).

L'impérialisme culturel se manifeste par son impact significatif sur les conditions socioculturelles qui influent sur l'identité des individus et des groupes. C'est la raison pour laquelle Young affirme que l'oppression, en particulier l'impérialisme culturel et la violence (la cinquième face de l'oppression dans *JPD*), ne peut être comprise uniquement sous l'angle de la justice distributive<sup>118</sup>.

L'impérialisme culturel se dévoile à travers la domination exercée par un groupe au pouvoir qui impose ses propres références culturelles comme normes universelles. Cette pratique relègue les autres groupes socioculturels à un statut inférieur ou marginalisé, les réduisant au rang de « minorités », non pas au sens quantitatif, mais relationnel. Cette distinction sera détaillée ultérieurement : « Cultural imperialism involves the universalization of a dominant group's experience and culture, and its establishment as the norm<sup>119</sup>. » Cette situation se traduit par l'imposition et l'assimilation forcée des valeurs, des normes et des pratiques culturelles du groupe dominant, souvent au détriment des cultures minoritaires. Par exemple, cette subjugation culturelle peut prendre différentes formes, comme l'établissement d'une dépendance économique ou l'imposition d'un modèle politique ou de normes morales<sup>120</sup>.

Young soutient que l'impérialisme culturel se déploie davantage sous une forme discursive et relationnelle plutôt que matérielle. Il se manifeste dans diverses situations quotidiennes et se concrétise<sup>121</sup> par des discours, des représentations culturelles et des comportements sociaux. Les détenteurs du pouvoir, soit ceux qui ont la capacité de capitaliser toutes les ressources et d'exploiter les autres à leur avantage, utilisent l'impérialisme culturel comme un mécanisme crucial d'oppression. Cette dynamique amène les groupes opprimés à se percevoir comme distincts tout en étant invisibilisés par le groupe dominant — une conséquence directe de leur relation conflictuelle avec les

---

<sup>118</sup> Zuzana Uhde. « On Sources of Structural Injustice: A Feminist Reading of the Theory of Iris M. Young », *Human Affairs* 20, n° 2 (1 juin 2010) : 160.

<sup>119</sup> Young, *Justice and the Politics of Difference*, 58.

<sup>120</sup> « Impérialisme culturel et droits humains - humanrights.ch »

<sup>121</sup> Kristina Gustafsson. « Selective parenting programs for parents with foreign backgrounds: cultural imperialism or democratic practices in social work? », *Nordic Social Work Research* 10, n° 4 (1 octobre 2020): 317-318.

opresseurs. En imposant des normes sociales qui reflètent uniquement leur identité culturelle, le groupe dominant échoue à reconnaître sa propre spécificité, un phénomène analysé par l'épistémologie de l'ignorance, renforçant ainsi l'invisibilité des groupes opprimés.

Ce phénomène d'invisibilité rappelle le concept d'orientalisme développé par Edward Said (1978) dans son ouvrage majeur *Orientalism*. Dans son livre, Said explore la manière dont le monde universitaire occidental a construit une image de l'Asie comme un « autre » subordonné par rapport à l'Europe<sup>122</sup>. Cette perspective a influencé la manière dont l'Occident percevait et interagissait avec les cultures asiatiques. Outre *Orientalism*, Said a également rédigé d'autres ouvrages majeurs tels que *Culture and Imperialism* et *Covering Islam*, où il explore les interactions et représentations entre l'Occident et l'Orient. Bien que leurs approches méthodologiques et domaines d'application diffèrent, les perspectives de Young et de Said présentent des points communs significatifs concernant l'impérialisme culturel. Tous deux reconnaissent les phénomènes de domination culturelle, de l'invisibilisation des cultures marginalisées et la relation de pouvoir intrinsèque à cette relation asymétrique de (non) reconnaissance. En effet, les travaux de Said sur l'orientalisme mettent en lumière la manière dont les cultures non-occidentales sont représentées et réduites à des clichés simplistes par les puissances coloniales occidentales. Said capture l'essence de cette dynamique en déclarant: « les cultures les plus avancées ont rarement proposé à l'individu autre chose que l'impérialisme, le racisme et l'ethnocentrisme pour ses rapports avec des cultures autres<sup>123</sup>. » Cette citation souligne les stéréotypes et les représentations dévalorisantes des cultures orientales perpétrés par les puissances coloniales occidentales. Ce processus de dénigrement des cultures « minoritaires » s'inscrit dans le cadre plus large du colonialisme, une forme de domination caractérisée par la soumission d'un peuple ou d'une culture à un autre<sup>124</sup>.

---

<sup>122</sup> « L'orientalisme. L'Orient créé par l'Occident. Ouvrage de Edward W SAID - Irénée »

<sup>123</sup> Edward W. Said. « L'ORIENTALISME » (Paris : Editions Seuil., 1994).

<sup>124</sup> Margaret Kohn et Kavita Reddy. « Colonialism », dans *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, dir. Edward N. Zalta et Uri Nodelman, Spring 2023 (Metaphysics Research Lab, Stanford University, 2023).

Dans ce contexte, la domination facilite et intensifie l'érosion du patrimoine culturel des sociétés colonisées, entraînant la disparition de leurs pratiques et croyances<sup>125</sup>. Ce phénomène marque le début de l'impérialisme culturel, où les peuples colonisés commencent à adopter des éléments de la culture dominante. Un tel processus peut parfois conduire à une auto-dépréciation: « les comportements identitaires des colonisés sont le résultat de la relation inégalitaire coloniale. Celle-ci plonge le dominé dans une situation névrotique se traduisant par une haine de soi<sup>126</sup>. »

L'impérialisme culturel peut prendre diverses formes, allant de l'exportation de la démocratie à l'américaine à la promotion des idéaux occidentaux, en passant par la diffusion de la culture populaire. Les médias sont souvent utilisés par la culture dominante pour diffuser et renforcer ses valeurs et ses points de vue<sup>127</sup>. Ce phénomène peut mener une réduction de la diversité culturelle, même si, paradoxalement, l'impérialisme culturel peut aussi favoriser le métissage culturel. En effet, l'émergence d'une culture mondiale dominante tend à éclipser les cultures locales, entraînant ainsi une tendance vers l'homogénéisation des civilisations.

## **4.2. Injustices associées à l'impérialisme culturel**

### **4.2.1. L'universalisation de l'expérience et de la culture dominante**

Maintenant, concentrons-nous sur la première conséquence de l'impérialisme culturel: l'universalisation de l'expérience du groupe dominant. Cette idée est étroitement liée à notre analyse du chapitre 3, où nous avons mis en lumière les avantages de classe dont bénéficient les professionnels par rapport aux non-professionnels au sein de la hiérarchie du pouvoir sur le lieu de travail. Dans le même ordre d'idées, l'oppression culturelle est étroitement associée à la notion d'impuissance que nous avons explorée précédemment. Ainsi, l'universalisation induite par l'impérialisme culturel survient lorsque

---

<sup>125</sup> Oleksandra Inglis. « Language question in the educational system in Mykolaivs'ka oblast', Ukraine, in the period of 2005-2012. », *PhD diss., Dissertation, Albert-Ludwigs-Universität Freiburg*, (2017) :154.

<sup>126</sup> Saïd Bouamama. « 7. Frantz Fanon », dans *Figures de la révolution africaine*, Poche / Essais (Paris : La Découverte, 2017) : 145.

<sup>127</sup> Jacques Gerstlé et Christophe Piar. « Chapitre 6. La communication, l'information et la participation des citoyens », dans *La communication politique*, vol. 4 e éd., Collection U (Paris : Armand Colin, 2020) : 195.

l'expérience et la culture du groupe dominant sont élevées au rang de référence pour l'ensemble de la société, voire de l'humanité.

### *Les majoritaires sont-ils majoritaires ?*

La distinction entre les positions des groupes minoritaires et majoritaires est cruciale lorsqu'on étudie l'universalisation de la culture dominante. Il est important d'examiner si cette universalisation découle simplement de tendances démographiques, où une majorité partage une culture commune, ou si elle résulte de mécanismes de pouvoir qui imposent l'adoption des normes et des valeurs dominantes. Pour y parvenir, nous allons étudier la notion de minorité sous un angle quantitatif et relationnel. Du point de vue quantitatif, cela implique d'examiner les traits communs qui catégorisent divers groupes sociaux comme minoritaires, en se basant sur des recherches sociologiques, ethnographiques ou anthropologiques. Cette approche révèle que certains groupes partagent des similitudes au-delà des simples données démographiques, tels que la composition démographique, des modèles de comportement spécifiques ou des marqueurs socio-économiques comme le revenu, le niveau d'éducation et la profession. Ces facteurs permettent de distinguer ces groupes de la majorité.

D'un point de vue relationnel, la notion de minorité est associée à des jugements de valeur sur la place hiérarchique d'un groupe dans la société. Il s'agit d'une évaluation non pas du groupe lui-même, mais de sa position et de sa valeur (socioculturelle, économique et politique) dans la société : « When I say that a group is or is not a minority, I am making a value judgment—not about the group itself, but about its place and value in society<sup>128</sup>. » Par exemple, les Flamands, bien qu'ils ne soient pas une minorité numérique (représentant environ 60 % de la population belge), sont considérés comme une minorité culturelle selon la plupart des définitions du multiculturalisme : « [...] are not a numerical minority (they form about 60 percent of the Belgian population), but they were historically subordinated to the French, and so like national minorities in other countries, have had to mobilize along nationalist lines for greater language rights, and territorial autonomy<sup>129</sup>. » Malgré leur

---

<sup>128</sup> Frédérick Armstrong. « Minoritization and Vulnerability: New Foundations for a Non-Ideal Theory of Multiculturalism. », *McGill University (Canada)*, n° Order No. 28254326 (2019) : 43.

<sup>129</sup> « Home | Multiculturalism Policies in Contemporary Democracies »

nombre, leur subordination historique aux Français les ont conduits à se mobiliser sur des bases nationalistes pour obtenir des droits linguistiques accrus et une autonomie territoriale. Ceci démontre que le statut de minorité culturelle ne dépend pas uniquement du volume de la population, mais également des relations de pouvoir et de subordination dans une société donnée. Cette perspective enrichit notre approche dans ce mémoire, où nous privilégions la définition au sens relationnel de la minorité. Cette définition ne se limite pas à la comparaison numérique avec la « majorité », mais éclaire les mécanismes d'oppression et d'injustice culturelle auxquels les groupes minoritaires sont confrontés.

### *L'hégémonie culturelle*

Les groupes marginalisés font face à une oppression qui se traduit souvent par une limitation de leur capacité à exprimer librement leurs désirs et leurs sentiments. En fait, la culture dominante qui s'impose comme le modèle sociétal vise à inculquer ses normes et valeurs aux groupes marginalisés, illustrant la nature coercitive de cette oppression. Young affirme que l'universalisation qui résulte de l'impérialisme culturel crée une injustice majeure en étouffant les voix et les perspectives des groupes marginalisés. Or, en imposant la culture du groupe dominant comme norme sociétale, elle relègue les expériences et les connaissances de ces groupes en second plan, voire les ignore complètement : « As a consequence, the dominant cultural products of the society, that is, those most widely disseminated, express the experience, values, goals, and the achievements of these groups<sup>130</sup>. » Ainsi, cette suppression des voix marginales limite la diversité culturelle, empêche l'émergence de nouvelles perspectives et maintient les groupes marginalisés dans une position subordonnée.

À ce stade, il est possible d'établir un parallèle entre l'analyse de Young sur l'impérialisme culturel et la notion d'hégémonie culturelle d'Antonio Gramsci. Gramsci, penseur marxiste axé sur la domination culturelle et politique au sein du capitalisme avancé, a grandement influencé la notion d'hégémonie culturelle<sup>131</sup>. Il a combiné le marxisme avec des idées néo-idéalistes sur la subjectivité pratique pour forger une nouvelle

---

<sup>130</sup> Young, 59.

<sup>131</sup> James Martin. « Antonio Gramsci », dans *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, dir. Edward N. Zalta et Uri Nodelman, Spring 2023 (Metaphysics Research Lab, Stanford University, 2023).

identité collective<sup>132</sup>. Selon Gramsci, l'hégémonie culturelle est la domination d'un groupe social sur les autres par le biais de la diffusion de ses valeurs, de ses croyances et de ses normes culturelles : « most strongly manifested when those ruled by the dominant group come to believe that the economic and social conditions of their society are natural and inevitable, rather than created by people with a vested interest in particular social, economic, and political orders<sup>133</sup>. » Cette forme de manipulation cherche à imposer la vision du monde de la classe dominante comme norme culturelle prédominante, tout en marginalisant les perspectives alternatives, à l'instar de l'impérialisme culturel. Ainsi, les intérêts de la classe dominante alimentent la perpétuation des injustices structurelles. Cela souligne l'importance, dans notre analyse, de remettre en question les racines profondes des inégalités sociales. La classe dirigeante instrumentalise la culture pour légitimer le statu quo et pour imposer sa vision du monde en tant que norme culturelle. Pourtant, Young met en évidence que cette hégémonie culturelle opère comme une forme d'oppression, instaurant une asymétrie de pouvoir qui renforce les structures d'oppression et de discrimination au sein de la société<sup>134</sup>. Cette asymétrie favorise les intérêts de la classe dirigeante au détriment des autres groupes, les marginalisant et les opprimant. Ainsi, ces injustices culturelles se nourrissent de l'hégémonie culturelle, contribuant à maintenir les disparités et les désavantages auxquels les groupes marginalisés sont confrontés.

### *Épistémologie de l'ignorance*

Young souligne que les groupes dominants ont souvent tendance à imposer leurs expériences comme normes universelles, sans réaliser qu'ils les présentent comme étant le standard pour toute l'humanité. Ces groupes dominants ont parfois du mal à reconnaître leur propre statut privilégié, que ce soit parce qu'ils ignorent volontairement l'inégalité des relations de pouvoir, ou parce qu'ils ne perçoivent pas la différence des conditions de vie entre eux et les autres groupes sociaux : « Often without noticing they do so, the dominant

---

<sup>132</sup> Martin.

<sup>133</sup> Nicki Lisa Cole. « How the Ruling Class Maintains Power Using Ideas and Norms », ThoughtCo, 2020.

<sup>134</sup> Iris Marion Young. « Activist Challenges to Deliberative Democracy », *Political Theory* 29, n° 5 (2001) : 685.

groups project their own experience as representative of humanity as such<sup>135</sup>. » L'épistémologie de l'ignorance, développée par Charles Mills, s'avère pertinente dans ce contexte. Ce concept évoque « des mécanismes cognitifs qui déforment la réalité et empêchent les Blancs [...] de voir que le monde social est structuré par des hiérarchies raciales auxquelles ils contribuent et dont ils bénéficient<sup>136</sup>. » Mills aborde le racisme et ses impacts sur les Blancs à partir d'une nouvelle perspective philosophique et critique. L'ignorance blanche, qui affecte aussi bien les personnes non blanches que celles socialisées comme blanches dans une société raciste, est généralement involontaire. Pour étayer cette idée, nous pouvons nous référer à l'enquête de la sociologue Solène Brun, qui affirme ceci :

Mon enquête permet de mettre en lumière que si les manières d'agir sont racialisées, elles sont aussi marquées par les positions de classe, qui participent à définir les contours de la racialisation. Certaines pratiques culturelles ou de consommation propres aux classes moyennes ou supérieures se voient ainsi racialisées comme « blanches », comme la pratique de l'équitation, la réussite scolaire, la vie en pavillon ou le port de certains vêtements<sup>137</sup>.

Brun met en lumière que les pratiques culturelles et de consommation associées aux classes moyennes ou supérieures sont souvent étiquetées comme « blanches ». Cette perception de la blancheur peut être considérée comme une construction sociale enracinée dans les normes et les privilèges associés à une certaine position sociale spécifique, plutôt qu'une caractéristique personnelle intrinsèque. Mills soutient que la blancheur représente une proximité avec le pouvoir. De plus, cette perspective de la blancheur ne se limite pas aux personnes socialement catégorisées comme blanches (à cause de leur éducation dans une société majoritairement blanche), mais peut également influencer les minorités ayant intériorisé cette perspective<sup>138</sup>. Cette ignorance blanche, qui affecte aussi bien les individus non blancs que ceux

---

<sup>135</sup> Young, *Justice and the Politics of Difference*, 59.

<sup>136</sup> Godrie, Santos, *Inégalités sociales, production des savoirs et de l'ignorance*, 12.

<sup>137</sup> Solène Brun. « “Passer” pour blanc. L'exemple des personnes non blanches élevées par un ou des parent(s) blanc(s) », *Monde commun* 7, n° 2 (2021): 84.

<sup>138</sup> Solène Brun et Claire Cosquer. « Charles W. Mills et l'épistémologie de l'ignorance », (2022) : 95.

considérés comme blancs, joue un rôle important dans le maintien des structures sociales et des hiérarchies raciales. Comme le souligne Young, cette ignorance perpétue la domination et l'oppression, limitant la reconnaissance et la légitimité des expériences vécues par les groupes marginalisés<sup>139</sup>. Elle favorise également leur invisibilité en rendant la réalité de ces groupes moins apparente et moins prise en compte dans la compréhension collective de l'humanité. Cette perception est soutenue par l'affirmation de Young selon laquelle les différences sont perçues par les groupes dominants comme des manques et des négations : « Given the normality of its own cultural expressions and identity, the dominant group constructs the differences which some groups exhibit as lack and negation<sup>140</sup>. » Cette construction des différences comme inférieures ou moins précieuses fait de l'ignorance blanche un problème complexe qui dépasse les frontières raciales et affecte l'ensemble de la société.

### *Théorie de la double conscience de Young*

Dans ce contexte, la proposition de Young visant à valoriser les différences sociales et à traiter équitablement les individus selon leurs positions revêt une importance cruciale dans la lutte contre l'oppression. En effet, sa théorie met en lumière le concept de double conscience, selon lequel la tension entre l'appartenance à une culture dominée et l'influence d'une culture dominante contribue à la persistance de l'oppression<sup>141</sup>. Elle affirme : « Double consciousness, then, occurs because one finds one's being defined by two cultures: a dominant and subordinate culture. <sup>142</sup> » Cette double conscience est le résultat de l'entrelacement des différences culturelles et des hiérarchies de pouvoir, soulignant la manière dont la domination culturelle peut s'enraciner et s'exercer à travers des institutions telles que les médias, le système éducatif et le cadre politique<sup>143</sup>. L'exemple de la diffusion mondiale des films hollywoodiens illustre cette double conscience : ces films, en tant que

---

<sup>139</sup> Diane Lamoureux. « Hommage à Iris Marion Young (1949-2006) », *Recherches féministes* 20, n° 2 (s. d.) : i-iii.

<sup>140</sup> Young, *Justice and the Politics of Difference*, 59.

<sup>141</sup> Ranjoo Seodu Herr. « Politics of Difference and Nationalism: On Iris Young's Global Vision », *Hypatia* 23, n° 3 (2008): 41.

<sup>142</sup> Young, *Justice and the Politics of Difference*, 60.

<sup>143</sup> Young, 60.



principaux vecteurs de divertissement global, transmettent et imposent leurs valeurs et leurs idéologies, influençant ainsi les industries du divertissement locales et renforçant l'empreinte de la culture hollywoodienne<sup>144</sup>. Ainsi, la double conscience joue un rôle central dans l'impérialisme culturel. Lorsqu'une culture dominante s'impose par la convergence des différences culturelles et des relations de pouvoir, elle exerce une influence oppressante sur les cultures locales. De plus, les groupes marginalisés sont souvent influencés par les idées dominantes véhiculées par les médias (qui ne se limitent pas seulement à eux), ce qui peut conduire à une forme de naturalisation idéologique. Les normes et valeurs dominantes sont alors perçues comme naturelles et normales.

En s'appuyant sur les travaux de Louis Althusser et d'Antonio Gramsci, nous pouvons mieux comprendre le processus de naturalisation idéologique. Comme expliqué précédemment, le concept d'hégémonie culturelle de Gramsci est un outil qui permet au groupe dominant d'instaurer ses normes, ses valeurs et ses croyances de manière qu'elles deviennent naturelles et universelles dans toutes les sociétés<sup>145</sup>. Le concept des appareils idéologiques d'État (AIE) d'Althusser complète l'idée de l'hégémonie de Gramsci en identifiant des sites spécifiques où la culture s'universalise. En effet, selon Althusser, les appareils idéologiques d'État se concentrent principalement sur l'idéologie, mais servent également de répression secondaire. Les écoles et les églises forment leurs fidèles par des sanctions, des exclusions et des sélections, tandis que l'AIE familial et culturel censure :

Les Appareils idéologiques d'État fonctionnent de façon massivement prévalant à l'idéologie, mais tout en fonctionnant secondairement à la répression, fut-elle à la limite, mais à la limite seulement, très atténuée, dissimulée, voire symbolique. (Il n'existe pas d'appareils purement idéologiques). Ainsi l'École et les Églises « dressent » par des méthodes appropriées de sanctions, d'exclusions, de sélection, etc., non seulement leurs

---

<sup>144</sup> Christophe David. « Contre le cinéma ? Notes sur Adorno et le cinéma », dans *Adorno contre son temps*, dir. Joana Desplat-Roger, Jean-Baptiste Vuillerod, et Lucie Wezel, Philosophie et sciences sociales (Nanterre : Presses universitaires de Paris Nanterre, 2022).

<sup>145</sup> Cole, *How the Ruling Class Maintains Power Using Ideas and Norms*.

officiants, mais aussi leurs ouailles. Ainsi la Famille... Ainsi l'Appareil IE culturel (la censure, pour ne mentionner qu'elle), etc.<sup>146</sup>

Althusser, en identifiant les sites spécifiques où l'idéologie dominante est renforcée, met en lumière le rôle central des AIE dans la perpétuation de l'impérialisme culturel et dans le processus de naturalisation idéologique. Par exemple, le système éducatif en tant qu'AIE peut renforcer les inégalités sociales en privilégiant certaines connaissances au détriment d'autres, marginalisant ainsi des groupes de personnes. Young éclaire ce mécanisme en affirmant qu'une idée est idéologiquement fonctionnelle lorsque la croyance en celle-ci justifie des liens sociaux oppressifs ou dominants ou obscurcit la possibilité d'interactions sociales plus émancipatrices<sup>147</sup>. Cette affirmation, mise en parallèle avec le concept d'hégémonie culturelle de Gramsci et d'AIE d'Althusser, nous montre la manière dont des normes et des idées peuvent être naturalisées dans la société. Ainsi, ce parallèle montre qu'une idéologie dominante s'impose par la confluence de différences culturelles et des relations de pouvoir, exerçant une influence oppressante sur les cultures de groupes marginalisés.

Par ailleurs, la lecture de *Dialectique de la raison* (1984) d'Adorno et Horkheimer nous éclaire sur la théorie critique de la culture. Comme ces derniers le soulignent dans leur analyse des médias modernes, la culture dominante exerce un pouvoir normatif qui détermine ce qui est considéré comme légitime, valable et représentatif. Cette idée rejoint la théorie de Young sur l'impérialisme culturel et la double coïncidence, qui met en évidence l'influence des médias dans la perpétuation de cette domination culturelle. Dans cette perspective critique, « [l]es médias modernes (radio, télévision, cinéma) ne remettent pas en cause le monde « tel qu'il est », mais le reconduisent dans un conformisme de tous les instants – alors même qu'ils se nourrissent d'une force d'attraction culturelle dont les ressorts reposent précisément sur la distance face à « ce qui est »<sup>148</sup>. » Cette perspective

---

<sup>146</sup> Louis Althusser. « Idéologie et appareils idéologiques d'État. (Notes pour une recherche) », dans *Sur la reproduction*, Actuel Marx Confrontations (Paris cedex 14 : Presses Universitaires de France, 2011) : 276.

<sup>147</sup> Young, *Justice and the Politics of Difference*, 110.

<sup>148</sup> Olivier Voirol. « La Théorie critique des médias de l'École de Francfort : une relecture », *Mouvements* 61, n° 1 (2010) : 26.

critique souligne l'interconnexion entre l'ignorance blanche, les structures médiatiques et la culture dominante. Le conformisme entretenu par les médias modernes est un facteur important dans la reproduction et la continuation de l'ignorance blanche. Ce conformisme sert à renforcer les normes préexistantes, contribuant à rendre invisibles les expériences et les réalités des groupes marginalisés en façonnant la perception commune d'une manière qui favorise une distance par rapport à la réalité. En prenant en compte l'analyse d'Adorno et Horkheimer et les idées de Young, nous comprenons l'importance d'une approche critique de la culture dominante et des médias dans la lutte contre l'ignorance blanche. Il devient évident que remettre en question la reproduction médiatique est essentiel dans la lutte contre les hiérarchies raciales et dans la promotion des alternatives culturelles qui valorisent la diversité et les voix marginalisées.

Ainsi, l'impérialisme culturel, tel que décrit par Young, conduit à l'universalisation de l'expérience et de la culture du groupe dominant, créant ainsi une oppression et une injustice culturelle pour les autres groupes. Cette dynamique est renforcée par l'ignorance blanche, qui invisibilise les expériences des groupes marginalisés et maintient les normes dominantes. Cette prise de conscience souligne l'importance de la pensée politique de Young dans notre compréhension des injustices sociales contemporaines.

#### **4.2.2. La dégradation de l'identité : une définition extérieure des individus**

Dans cette optique, il est essentiel de prendre en compte une autre conséquence de l'impérialisme culturel qui se manifeste par la dégradation de l'identité. Young, dans *JPD*, propose une compréhension nuancée et multifacette du concept d'identité culturelle en examinant les différentes formes d'oppressions qui la façonnent et la limitent. Elle appelle à une approche de l'identité culturelle à la fois inclusive et émancipatrice, qui valorise et intègre les expériences et les perspectives des communautés marginalisées.

#### *Les stéréotypes*

Concernant les stéréotypes, avant de les analyser en détail, il convient d'examiner les mécanismes sous-jacents des biais cognitifs qui les alimentent. Ces biais sont en réalité des tendances à formuler des croyances ou des jugements erronés, résultant d'une transgression des normes du raisonnement. Ils font l'objet de nombreux débats quant à leur

nature et leur impact sur la rationalité<sup>149</sup>. Les préjugés implicites, par exemple, sont souvent interprétés comme des écarts dans le raisonnement ou des défaillances sociales et morales, ce qui soulève des questions sur la distinction à faire entre les biais cognitifs et les attitudes implicites<sup>150</sup>.

Cette compréhension nous amène naturellement à examiner de plus près les mécanismes de formation et de diffusion des stéréotypes dans notre société. C'est dans ce contexte que les travaux de Young prennent tout leur sens, explorant l'impact significatif de ces stéréotypes sur les individus. Il est donc essentiel de se poser la question suivante : comment ces stéréotypes se forment-ils et se propagent-ils dans la société ? Young apporte un éclairage sur cette question en examinant leurs répercussions sur les personnes concernées. Elle affirme que les stéréotypes associés à des personnes sont basés sur leur apparence, ce qui les rend difficiles à contester ou à contredire : « the stereotypes confine them to a nature which is often attached in some way to their bodies, and which thus cannot easily be denied<sup>151</sup>. » Or, ces stéréotypes ne sont pas des représentations objectives de la réalité, mais plutôt une construction sociale. Ils sont chargés d'une connotation négative et contribuent à la perpétuation des préjugés et des discriminations. Lawrence Blum (2004) explique que les stéréotypes sont à la fois des distorsions cognitives et morales, ce qui les rend préjudiciables tant au niveau individuel que culturel. Selon lui, du point de vue cognitif, les stéréotypes sont des généralisations erronées et rigides sur des groupes, comme qualifier les Juifs de « malhonnêtes », les femmes de « émotives » et les Mexicains de « paresseux »<sup>152</sup>. Par ailleurs, Young note que les personnes stéréotypées sont définies par des perceptions externes, dictées par des idées préconçues, ce qui influence la manière dont ces stéréotypes s'incrument dans la pensée des individus : « consequently, the dominant culture's stereotyped and interiorized images of the group must be internalized by group members at least to the extent that they are forced to react to behavior of others influenced by those images<sup>153</sup>. » Lorsque Young évoque l'intériorisation des images stéréotypées par

---

<sup>149</sup> Van Loonn, M. « Les biais cognitifs, analyse philosophique (approfondissement) », *Psychologue, psychothérapeute Crêts en Belledonne* consulté le 23 octobre 2023.

<sup>150</sup> Van Loonn.

<sup>151</sup> Young, *Justice and the Politics of Difference*, 59.

<sup>152</sup> Lawrence Blum. « Stereotypes And Stereotyping: A Moral Analysis », *Philosophical Papers* 33, n° 3 (2004) : 266.

<sup>153</sup> Young, *Justice and the Politics of Difference*, 59.

les membres du groupe, elle fait référence à la façon dont ces stéréotypes peuvent s'ancrer dans la pensée des individus. En effet, les stéréotypes peuvent avoir un impact sur la manière dont les individus perçoivent et interagissent avec les autres membres du groupe, menant parfois à des préjugés et à des comportements discriminatoires. Cela est en accord avec l'idée de Blum selon laquelle les stéréotypes peuvent influencer notre perception des groupes sociaux.

D'un point de vue moral, Blum considère les stéréotypes comme intrinsèquement problématiques, nuisant à notre capacité à traiter les autres avec équité et respect. Il identifie deux aspects principaux qui rendent les stéréotypes moralement défallants. Le premier est la méchanceté qui caractérise tout type de stéréotypage, indépendamment du contenu spécifique des stéréotypes. La deuxième catégorie concerne la méchanceté différentielle qui varie en fonction du contenu des stéréotypes et de plusieurs autres variables<sup>154</sup>. Par exemple, l'affirmation selon laquelle James Watson a reçu un prix Nobel en 1962, « Les Noirs sont moins intelligents que les Blancs<sup>155</sup> », même si elle est contestée dans de nombreux débats éthiques, peut influencer les jugements portés sur les individus, niant ainsi leur compétence réelle. Dans ce contexte, la moralité défectueuse des stéréotypes devient évidente. Ces stéréotypes raciaux réduisent les individus à des rôles limités, privant ainsi les personnes de leur dignité et de leur potentiel. Cette oppression basée sur les stéréotypes raciaux engendre des conséquences néfastes sur l'estime de soi, l'identité et les opportunités des personnes concernées.

Nous pouvons alors nous demander où réside précisément la dégradation de l'identité dans tout cela. La réponse se trouve dans l'impact des stéréotypes sur la perception de soi et des autres. Les stéréotypes confinent les individus culturels dominés dans des rôles prédéfinis en raison de leur appartenance à un groupe<sup>156</sup>, ce qui affecte leur estime de soi et limite leur reconnaissance en tant qu'individu à part entière. Ces individus, réduits à de simples stéréotypes, voient leur dignité compromise et leur identité ignorée. En effet,

---

<sup>154</sup> Lawrence Blum. « Stereotypes And Stereotyping: A Moral Analysis », *Philosophical Papers* 33, n° 3 (2004) : 260.

<sup>155</sup> L'affirmation de James Watson sur l'intelligence des Noirs et des Blancs avait initialement un lien avec ses études sur l'ADN, mais elle a été largement critiquée et elle n'est pas soutenue par des preuves génétiques ou biologiques.

<sup>156</sup> Young, *Justice and the Politics of Difference*, 59.

ils sont contraints de se conformer à des rôles prédéfinis qui ne reflètent pas leur vraie personnalité. Cette dégradation de l'identité a des répercussions profondes sur la perception de soi et sur la manière dont ces individus sont perçus par les autres. Non seulement cela limite leurs opportunités et étouffe leurs aspirations, mais entrave également leur plein épanouissement en tant qu'être humain. Ainsi, remettre en question l'identité individuelle est un aspect central de la problématique des stéréotypes et de leur impact moral<sup>157</sup>.

### *Oppression paradoxale*

Le stéréotypage donne lieu à ce que Young nomme l'« oppression paradoxale », un terme qu'elle emploie pour décrire une situation où les groupes culturellement dominés sont à la fois catégorisés par des stéréotypes et rendus invisibles : « the culturally dominated undergo a paradoxical oppression, in that they are both marked out by stereotypes and at the same time rendered invisible<sup>158</sup>. » Être dominé culturellement, c'est alors être opprimé de deux manières. D'une part, cela signifie être assigné à des stéréotypes dérivés de la façon dont les dominés culturellement sont perçus par le groupe dominant. D'autre part, c'est devenir invisible dans la sens où l'expérience du groupe opprimé est réduite au point d'être annihilée par le groupe dominant<sup>159</sup>. Le mouvement *Black Lives Matter (BLM)* illustre de manière poignante les effets de l'oppression paradoxale. Né en réponse à la violence policière et au racisme systémique, ce mouvement met en lumière les stéréotypes et les préjugés auxquels les personnes noires font face. Les Noirs sont soumis à une multitude de stéréotypes négatifs et dégradants imposés par la société dominante. Ils sont souvent vus à travers des lunettes biaisées, les associant à des stéréotypes comme le crime, l'insuffisance intellectuelle ou la violence<sup>160</sup>. Ces préjugés limitent les chances et contribuent à la marginalisation et à la discrimination institutionnelle des Noirs. Simultanément, le groupe dominant minimise, ignore et nie fréquemment l'expérience et les exigences des Noirs. Les voix marginalisées sont assourdies et les expériences

---

<sup>157</sup> Blum, *Stereotypes And Stereotyping: A Moral Analysis*, 274.

<sup>158</sup> Young, *Justice and the Politics of Difference*, 59.

<sup>159</sup> Mauricio Rebolledo. « Iris Marion Young's Five Faces of Oppression », *Critical Legal Thinking*, 24 avril 2023.

<sup>160</sup> Marinette Jeannerod. « Les stéréotypes mis à mal sur la Toile », *Hermès, La Revue* 83, n° 1 (2019) : 215.

marginalisées sont soumises à celles du groupe dominant : « Le discours libéral dominant traite souvent la race, le genre et les autres catégories de l'identité comme des vestiges des préjugés ou de la domination — autrement dit des cadres d'analyse intrinsèquement négatifs, investis par le pouvoir social pour exclure ou marginaliser ceux qui sont différents<sup>161</sup>. » Le mouvement *BLM* cherche alors à briser cette invisibilité, à donner aux Noirs une voix et une visibilité, et à combattre les structures oppressives qui les maintiennent dans cette position paradoxale d'oppression et de privilège.

### *Injustice épistémique*

Cette condition, marquée par les stéréotypes et l'invisibilité des personnes, est en réalité le signe d'un problème plus systémique : l'injustice épistémique. Cette forme d'injustice a été mise en évidence de manière significative dans les travaux de Miranda Fricker. Cette philosophe a grandement contribué à notre compréhension des injustices épistémiques en les divisant en deux catégories : les injustices herméneutiques et les injustices testimoniales. Selon elle, les injustices épistémiques constituent une catégorie d'injustice qui nuit à un individu dans son rôle de détenteur de connaissances : « done to someone specifically in their capacity as a knower<sup>162</sup>. » Cela équivaut à un déni de l'un des aspects essentiels de notre humanité : le fait d'être un sujet de connaissance et de participer activement à la connaissance. Les injustices testimoniales (une forme d'injustice épistémique) sont étroitement liées à ce concept et émergent lorsque les préjugés conduisent un auditeur à dévaluer la crédibilité d'une personne qui s'exprime<sup>163</sup>. En effet, le cœur de l'injustice testimoniale est un déficit préjudiciable de crédibilité. Fricker note que ces injustices sont souvent alimentées par des préjugés identitaires. Ces derniers sont principalement basés sur des stéréotypes associés à certains groupes sociaux<sup>164</sup>. Le sexisme et le racisme constituent des exemples notables, où les témoignages de femmes ou de personnes issues de minorités ethniques sont dévalorisés à cause des stéréotypes

---

<sup>161</sup> Kimberlé W. Crenshaw. « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du Genre* 39, n° 2 (2005) : 52.

<sup>162</sup> Miranda Fricker. « Introduction », dans *Epistemic Injustice: Power and the Ethics of Knowing*, dir. Miranda Fricker (Oxford University Press, 2007) : 1.

<sup>163</sup> Fricker, *Epistemic Injustice: Power and the Ethics of Knowing*, 1.

<sup>164</sup> Miranda Fricker. « Prejudice in the Credibility Economy », dans *Epistemic Injustice Power and the Ethics of Knowing* (Oxford University Press Inc., New York, 2007) : 30.

défavorables qui leur sont associés<sup>165</sup>. Étant donné que les témoignages et les voix des groupes marginalisés sont systématiquement diminués, cela implique que les expériences et les contributions de ces groupes deviennent invisibles et ne sont pas prises en considération. Cette invisibilisation, qui résulte de l'injustice de l'impérialisme culturel, montre de quelle manière la culture du groupe dominant est privilégiée et perçue comme supérieure, négligeant ainsi les points de vue et les connaissances des autres cultures.

Parallèlement, Fricker identifie l'injustice herméneutique comme une autre forme d'injustice épistémique. L'injustice herméneutique se produit lorsqu'une partie importante de l'expérience sociale d'un individu est mal comprise à cause de défauts préjudiciables dans les outils communs d'interprétation sociale. Fricker explique : « wherein someone has a significant area of their social experience obscured from understanding owing to prejudicial flaws in shared resources for social interpretation<sup>166</sup>. » Young, dans ses recherches, met en lumière l'importance des témoignages de femmes ayant subi du harcèlement, ce qui a contribué significativement à la reconnaissance et à la définition de ce problème social. Ces récits, échangés entre femmes et partagés avec un public plus large, ont révélé un problème jusqu'alors inconnu :

As a result of women telling stories to each other and wider publics about their treatment by men on the job and the consequences of this treatment, however, a problem that had no name was gradually identified and named, and a social moral and legal theory about the problem developed<sup>167</sup>.

Cette démarche, bien qu'antérieure aux travaux de Fricker, annonce ses théories sur l'importance de nommer et de reconnaître les expériences vécues. Fricker insiste sur cette notion, soulignant que l'absence de terminologie pour désigner le harcèlement sexuel reflète un déficit de reconnaissance sociale, empêchant une compréhension adéquate et une visibilité suffisante de ces expériences. La transformation des récits personnels en cadres légaux et moraux met en relief la puissance transformatrice de la parole partagée. La capacité des femmes à surmonter cette injustice était alors intrinsèquement liée à leur

---

<sup>165</sup> Crichton, Carel, Kidd, *Epistemic injustice in psychiatry*, 65.

<sup>166</sup> Miranda Fricker. « Hermeneutical Injustice », dans *Epistemic Injustice: Power and the Ethics of Knowing*, dir. Miranda Fricker (Oxford University Press, 2007) : 154.

<sup>167</sup> Iris Marion Young. « Inclusive Political Communication », dans *Inclusion and Democracy*, dir. Iris Marion Young (Oxford University Press, 2002) : 73.



partage collectif d'expériences et à l'élaboration subséquente d'une théorie sociale, morale et juridique. Ainsi, l'injustice herméneutique se manifeste lorsqu'un individu ou un groupe est incapable de pleinement interpréter ou d'articuler son vécu, en raison de l'absence de reconnaissance dans les cadres sociaux existants<sup>168</sup>. L'exemple du harcèlement sexuel, souligné par Young et Fricker, en est une illustration parfaite : sans les mots pour exprimer ce qu'elles enduraient, les femmes subissaient une forme de déni de justice, une invisibilisation de leur vécu. Cette absence de validation dans le discours public constitue une forme d'injustice de la reconnaissance, qui se traduit par l'invisibilisation et la marginalisation décrite par Young.

Bien que Young n'aborde pas directement de ce concept, ses travaux sur l'oppression et la justice sociale s'alignent implicitement avec la notion de reconnaissance, établissant ainsi un lien entre son travail et les débats sur la reconnaissance. En effet, le concept de reconnaissance, tel que développé par Axel Honneth, permet de caractériser un ensemble de phénomènes souvent vécus comme des injustices par ceux qui les endurent, mais qui sont rarement pris en compte dans les discussions philosophiques et politiques sur la justice<sup>169</sup>. Honneth (2004) avance que l'identité personnelle se forme à travers des

---

<sup>168</sup> Bien que le mémoire n'explore pas exhaustivement le concept d'injustice structurelle, il est pertinent de noter que les injustices herméneutiques peuvent être perçues comme des manifestations d'une dynamique plus large de déséquilibres sociaux. En effet, si les injustices structurelles font référence aux conséquences néfastes subies par les individus à la suite de processus systémiques auxquels participent une multitude d'individus, les injustices herméneutiques, elles, renvoient à la situation injuste où l'expérience sociale d'un individu est dissimulée ou n'est pas pleinement comprise par la collectivité. Ainsi, l'injustice herméneutique peut être vue comme une manifestation des injustices structurelles. En effet, ce sont les structures sociales qui privent les groupes marginalisés des ressources herméneutiques nécessaires pour exprimer leurs expériences : « Les injustices herméneutiques sont liées au manque d'accès de certains individus ou groupes, principalement en raison de l'inégalité structurelle dans l'accès à une éducation appropriée, aux ressources cognitives qui leur permettraient d'appréhender, de comprendre ou d'interpréter leurs expériences. » Les injustices structurelles, telles que la présence de pratiques discriminatoires au sein des institutions ou les disparités dans l'accès aux ressources économiques, peuvent influencer les connaissances, l'architecture épistémique de la société et les ressources des groupes subordonnés et dominants. Par conséquent, elles peuvent exacerber les injustices herméneutiques en privant les individus marginalisés des moyens nécessaires pour comprendre et pour exprimer leurs expériences vécues. À l'inverse, les injustices herméneutiques peuvent renforcer et maintenir les injustices structurelles en imposant des obstacles supplémentaires aux individus marginalisés, entravant ainsi leur capacité à contester efficacement les inégalités et les préjugés systémiques.

<sup>169</sup> Emmanuel Renault. « Reconnaissance, institutions, injustice », *Revue du MAUSS* 23, n° 1 (2004) : 180.

relations sociales et une reconnaissance mutuelle. Il affirme que notre manière de nous percevoir et de comprendre notre place dans la société est influencée par la manière dont les autres réagissent à nos efforts pour être reconnus<sup>170</sup>. Selon lui, une société est unie et solide quand ses membres se respectent et s'acceptent mutuellement. Il identifie trois formes de reconnaissance : l'amour, le droit et la solidarité, qui sont essentiels au développement de l'identité personnelle et à la réalisation de soi<sup>171</sup>. Selon sa théorie, la justice sociale doit garantir ces formes de reconnaissance pour favoriser le bien-être individuel et collectif. Toutefois, Nancy Fraser (1995) en dialogue avec Honneth, mentionne que la justice sociale nécessite à la fois de la reconnaissance et de la distribution: « The remedy for economic injustice is political-economic restructuring of some sort. This might involve redistributing income, reorganizing the division of labour, subjecting investment to democratic decision-making, or transforming other basic economic structures<sup>172</sup>. » Fraser avance l'idée que pour combattre l'injustice économique, une restructuration politico-économique est essentielle, comme la redistribution des revenus ou la transformation des structures du travail. Toutefois, il est crucial de souligner que Fraser affirme aussi, parallèlement, que l'injustice culturelle doit être surmontée par des mesures transformatives (et non simplement palliatives) qui reconnaissent et valorisent la diversité culturelle<sup>173</sup>. De ce fait, selon Fraser, une approche véritablement juste doit englober à la fois les dimensions culturelle et économique des injustices. Dans la continuité de ces réflexions, Young souligne la nécessité de reconnaître et de valider les expériences des groupes marginalisés comme une étape cruciale vers la justice sociale. Honneth, de son côté, insiste sur le fait que l'identité se construit via la reconnaissance mutuelle, à travers les liens d'amour, les droits accordés et la solidarité exprimée. Fraser, en dialogue avec Honneth, enrichit ce débat en affirmant que la justice sociale doit intégrer la redistribution économique et la reconnaissance culturelle, et ne pas se limiter à une seule de ces dimensions. Ainsi, les travaux de Young s'inscrivent dans les débats actuels sur la

---

<sup>170</sup> Axel Honneth. « La théorie de la reconnaissance: une esquisse », *Revue du MAUSS* 23, n° 1 (2004) : 135.

<sup>171</sup> Axel Honneth, 136.

<sup>172</sup> Nancy Fraser. « From Redistribution to Recognition? Dilemmas of Justice in a "Post-Socialist" Age », *New Left Review*, n° 1/212 (1 août 1995)

<sup>173</sup> Fraser, *From Redistribution to Recognition? Dilemmas of Justice in a "Post-Socialist" Age*.

reconnaissance, en mettant en avant l'importance des structures sociales qui permettent ou entravent l'expression individuelle et collective<sup>174</sup>.

En conclusion, l'impérialisme culturel, en tant que manifestation de l'oppression, se caractérise par l'imposition des valeurs et des normes du groupe dominant. Cette hégémonie culturelle conduit à l'exploitation des ressources et à la subordination des identités culturelles minoritaires, accentuant ainsi les inégalités et renforçant les dynamiques de pouvoir. Young met en lumière les mécanismes qui sous-tendent ces injustices et leur impact sur les groupes marginalisés.

L'impérialisme culturel, en favorisant une culture dominante, crée une injustice envers les groupes minoritaires. Cette situation est exacerbée par des mécanismes d'ignorance qui occultent les expériences des personnes marginalisées, perpétuant ainsi des normes et des préjugés discriminatoires. Les stéréotypes et les biais, en influençant la perception sociale, jouent un rôle crucial dans la perpétuation de ces inégalités. La philosophie politique de Young nous fournit des outils pour démanteler les divers mécanismes qui perpétuent l'injustice, notamment à travers des concepts tels que l'impérialisme culturel. En mettant en lumière la manière dont la culture dominante dissimule et pérennise les inégalités, Young nous encourage à nous questionner sur les structures de pouvoir existantes et à envisager les changements nécessaires pour parvenir à une société plus juste et équitable. C'est en poursuivant cette analyse critique que nous pourrions concrètement adresser les injustices contemporaines de manière efficace, en nous appuyant sur les fondements solides posés par Young.

---

<sup>174</sup> Marie Garrau et Alice Le Goff. « Différences et solidarités. À propos du parcours philosophique d'Iris Marion Young », *Cahiers du Genre* 46, n° 1 (2009) : 200.

## Conclusion

Ce mémoire avait pour but de démontrer la pertinence actuelle de la théorie d'Iris Marion Young, notamment sa célèbre thèse « Les Cinq faces de l'oppression » pour l'étude des phénomènes contemporains d'oppression. Cette théorie s'est avérée importante pour offrir une perspective innovante et holistique sur l'oppression, combinant diverses approches et disciplines pour comprendre sa complexité et proposer de nouveaux outils conceptuels pour l'analyse des injustices au sein des dynamiques de pouvoir et de résistance culturelle de nos sociétés. Nous avons concentré notre analyse critique sur les trois faces moins visibles et plus discrètes de l'oppression identifiées par Young (*la marginalisation, l'impuissance et l'impérialisme culturel*) afin de présenter des outils conceptuels permettant une meilleure compréhension des enjeux contemporains de la justice sociale.

Dans le premier chapitre, nous avons discuté de *JPD*, une œuvre majeure du 20<sup>e</sup> siècle dans le domaine de la philosophie politique. Nous avons examiné les problèmes soulevés par le paradigme libéral rawlsien, le réductionnisme et le positivisme, qui ont souvent obscurci notre compréhension des phénomènes de l'oppression. Nous avons identifié la définition de Young de l'oppression en tant que structures et mécanismes sociaux qui entravent l'émancipation des capacités des individus. Nous avons également présenté la manière dont ces formes d'oppression se manifestent en tant qu'injustices structurelles, selon Young.

Dans le deuxième chapitre portant sur la marginalisation, nous avons défini le concept de « groupe » selon Young dans son ontologie sociale, qui rejette l'individualisme méthodologique. Les injustices liées à la marginalisation se manifestent par des obstacles à l'accès aux ressources et par l'entrave aux opportunités. La marginalisation restreint l'autonomie des membres de ces groupes stigmatisés, souvent à travers des structures qui pourraient être assimilées à des « prisons modernes ». De plus, nous avons démontré que la marginalisation contribue à des injustices qui altèrent la perception de soi, se manifestant par un sentiment d'inutilité, d'ennui et par le manque de respect de soi.

Dans le troisième chapitre consacré à l'impuissance, nous avons exposé la manière dont cette forme d'oppression se manifeste entre les professionnels et les non-professionnels. Bien que les questions de justice distributive soient incontournables dans la pensée de Young, elle affirme que l'impossibilité (ou l'impuissance) de participer à des

instances décisionnelles au sein du gouvernement comme au sein du marché du travail découle de discriminations raciales, genrées ou capacitistes qui précèdent la répartition des ressources. La division contemporaine du travail commence avec une distribution inégale des opportunités de développement des compétences qui masque et naturalise l'impuissance des non-professionnels. Ce manque de pouvoir décisionnel limite l'autonomie des non-professionnels. De plus, les professionnels bénéficient d'une respectabilité qui va au-delà du cadre professionnel et influence tous les aspects de leur vie. À l'inverse, l'absence d'autorité et d'influence, ainsi que le statut inférieur imposé aux non-professionnels, ont un impact significatif sur leur perception d'eux-mêmes et sur la manière dont ils sont perçus dans la société.

Dans le quatrième chapitre consacré à l'impérialisme culturel, nous avons démontré que cette dimension se distingue des autres faces de l'oppression par son influence profonde sur les conditions socioculturelles déterminant l'identité individuelle et collective. Cette forme d'oppression engendre de multiples injustices, notamment en favorisant l'universalisation de l'expérience et de la culture dominantes, conduisant à une hégémonie culturelle où les valeurs d'un groupe social particulier s'imposent aux autres. Pour mieux comprendre ce phénomène, l'épistémologie de l'ignorance, un concept élaboré par Charles W. Mills, examine la manière dont les groupes dominants, parfois sans en être conscients, adoptent une forme d'ignorance enracinée dans des croyances idéologiques. Cette ignorance sélectionne certaines expériences comme étant la norme pour tous, établissant ainsi leur propre perspective comme standard universel. Les travaux sur la « double conscience » de DuBois, Fanon et Young contribuent à analyser les répercussions de l'impérialisme culturel sur la dégradation de l'identité et sur la perception de soi des individus subissant des injustices épistémiques fondamentales.

Au terme de ce mémoire, qui comportait une présentation des dimensions plus discrètes ou invisibilisées des injustices contemporaines à travers la théorie de Young sur les cinq faces de l'oppression, il est clair qu'une approche plurielle est essentielle pour comprendre de manière exhaustive les injustices contemporaines au sein de nos démocraties libérales. En effet, cet objectif à long terme peut constituer un point de départ pour promouvoir le potentiel des méthodologies interdisciplinaires en vue d'enrichir le cadre théorique de Young. Cela pourrait impliquer l'intégration des perspectives qui

abordent de l'intersectionnalité de l'oppression, en examinant la manière dont les différentes identités et positions sociales interagissent pour produire des expériences singulières de marginalisation, de domination et d'assujettissement. Par ailleurs, des recherches ultérieures pourraient approfondir le travail actuel en explorant les applications pratiques de ces théories dans l'élaboration des politiques publiques et dans les pratiques des mouvements de justice sociale, visant à transformer les perspectives théoriques en actions concrètes et en changement sociétal. En conclusion, ce mémoire aspire à ouvrir la voie à un dialogue plus large où le pluralisme méthodologique n'est pas simplement une option, mais une nécessité. Nous invitons les chercheurs et les praticiens à remettre continuellement en question et à étendre les frontières de notre compréhension de l'oppression, afin que notre quête de justice reste inclusive, critique et en constante évolution.

## Bibliographie

- Adler, Paul S. « Marx, Machines, and Skill ». *Technology and Culture* 31, n° 4 (1990) : 780-812. <https://doi.org/10.2307/3105907>.
- Adorno, Theodor Wiesengrund. « L'industrie culturelle ». *Communications* 3, n° 1 (1964) : 12-18. <https://doi.org/10.3406/comm.1964.993>.
- Agamben, Giorgio. « Théorie des dispositifs ». Traduit par Martin Rueff. *Po&sie* 115, n° 1 (2006) : 25-33. <https://doi.org/10.3917/poesi.115.0025>.
- Allen, Amy. « Power and the Politics of Difference: Oppression, Empowerment, and Transnational Justice ». *Hypatia*, 23(3), 2008, 156-72.
- Althusser, Louis. « Idéologie et appareils idéologiques d'État. (Notes pour une recherche) ». Dans *Sur la reproduction*, 263-306. Actuel Marx Confrontations. Paris cedex 14 : Presses Universitaires de France, 2011. <https://www.cairn.info/sur-la-reproduction--9782130590798-p-263.htm>.
- ANTISEXISME. « La menace du stéréotype ». *Sexisme et Sciences humaines - Féminisme*, 25 avril 2011. <https://antisexisme.net/2011/04/25/la-menace-du-stereotype-the-stereotype-threat/>.
- Armstrong, Frédérick. « Minoritization and Vulnerability: New Foundations for a Non-Ideal Theory of Multiculturalism. » *McGill University (Canada)*, n° Order No. 28254326 (2019). <https://www.proquest.com/dissertations-theses/minoritization-vulnerability-new-foundations-non/docview/2506234993/se-2>.
- Aubert, Isabelle, Marie Garrau, et Sophie Guérard de Latour. « Iris Marion Young and Responsibility ». *Critical Horizons* 20, n° 2 (3 avril 2019) : 103-8. <https://doi.org/10.1080/14409917.2019.1596200>.
- « Auguste Comte et le positivisme – Projet BaSES », 31 mai 2013. <https://wp.unil.ch/bases/2013/05/auguste-comte-et-le-positivisme/>.
- Baptiste Godrie et Marie Dos Santos. « Inégalités sociales, production des savoirs et de l'ignorance », *Sociologie et sociétés*, 49, n° 1 (2017) : 7-31. <https://doi.org/10.7202/1042804aradresse copiéuu>.
- Beeby, Laura. « A Critique of Hermeneutical Injustice ». *Proceedings of the Aristotelian Society (Hardback)* 111, n° 3pt3 (octobre 2011) : 479-86. <https://doi.org/10.1111/j.1467-9264.2011.00319.x>.
- Berenpas, Martine. « On facing one's students: The relevance of Emmanuel Levinas to teaching in times of Covid-19 ». *Journal of Philosophy of Education* 55, n° 4-5 (2021) : 649-64. <https://doi.org/10.1111/1467-9752.12576>.

- Bessone, Magali. « “Ignorance blanche”, clairvoyance noire ? W. E. B. Du Bois et la justice épistémique ». *Raisons politiques* 78, n° 2 (2020) : 15-28. <https://doi.org/10.3917/rai.078.0015>.
- Bilge, Sirma. « Théorisations féministes de l’intersectionnalité ». *Diogène* 225, n° 1 (2009) : 70-88. <https://doi.org/10.3917/dio.225.0070>.
- Blum, Lawrence. « Stereotypes And Stereotyping: A Moral Analysis ». *Philosophical Papers* 33, n° 3 (2004) : 251-89.
- Bohman, James, Jeffrey Flynn, et Robin Celikates. « Critical Theory ». Dans *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, sous la direction de Edward N. Zalta, Spring 2021. Metaphysics Research Lab, Stanford University, 2021. <https://plato.stanford.edu/archives/spr2021/entries/critical-theory/>.
- Bouamama, Saïd. « 7. Frantz Fanon ». Dans *Figures de la révolution africaine*, 140-59. Poche / Essais. Paris : La Découverte, 2017. <https://www.cairn.info/figures-de-la-revolution-africaine--9782707194077-p-140.htm>.
- Brenner, Robert. « The Origins of Capitalist Development: A Critique of Neo-Smithian Marxism ». *New Left Review*, n° I/104 (1 août 1977) : 25-92.
- Brun, Solène. « “Passer” pour blanc. L’exemple des personnes non blanches élevées par un ou des parent(s) blanc(s) ». *Monde commun* 7, n° 2 (2021) : 70-91. <https://doi.org/10.3917/moco.007.0070>.
- Brun, Solène, et Claire Cosquer. « Charles W. Mills et l’épistémologie de l’ignorance », 2022. <https://doi.org/10.5281/zenodo.7620834>.
- Byskov, Morten Fibieger. « What Makes Epistemic Injustice an “Injustice”? » *Journal of Social Philosophy* 52, n° 1 (mars 2021) : 114-31. <https://doi.org/10.1111/josp.12348>.
- Caroline Guibet Lafaye. « Reconnaissance vs. redistribution : le cas du respect de soi », *Filosofia Unisinos - Unisinos Journal of Philosophy*, 2007, 227-246.
- Chémery, Valentin. « Contrôle partout ? Contrôle nulle part ? Usages historiens du contrôle social ». *Hypothèses* 20, n° 1 (2017) : 177-87. <https://doi.org/10.3917/hyp.161.0177>.
- Chung, Ryoa. « Domination ». Dans *Encyclopedia of Global Justice*, sous la direction de Deen K. Chatterjee, 265-67. Dordrecht : Springer Netherlands, 2011. [https://doi.org/10.1007/978-1-4020-9160-5\\_695](https://doi.org/10.1007/978-1-4020-9160-5_695).
- Cohen, Yolande. « L’accès au suffrage féminin au Canada ». Dans *L’Histoire sans les femmes est-elle possible ?*, 87-97. Hors collection. Paris : Perrin, 1998. <https://doi.org/10.3917/perri.sohn.1998.01.0087>.



- Crenshaw, Kimberlé W. « Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur ». *Cahiers du Genre* 39, n° 2 (2005) : 51-82. <https://doi.org/10.3917/cdge.039.0051>.
- Crichton, Paul, Havi Carel, et Ian James Kidd. « Epistemic injustice in psychiatry ». *BJPsych Bulletin* 41, n° 2 (avril 2017) : 65-70. <https://doi.org/10.1192/pb.bp.115.050682>.
- D. Kuchem, Matthew. « Young, Gilbert, and Social Groups ». *Florida State University Department of Philosophy, Social Theory and Practice*, Vol. 46, No. 4 (octobre 2020) : 737-63.
- David, Christophe. « Contre le cinéma ? Notes sur Adorno et le cinéma ». Dans *Adorno contre son temps*, sous la direction de Joana Desplat-Roger, Jean-Baptiste Vuillerod, et Lucie Wezel, 115-40. Philosophie et sciences sociales. Nanterre : Presses universitaires de Paris Nanterre, 2022. <https://doi.org/10.4000/books.pupo.24347>.
- « Differentiated Citizenship | Global South Studies, U.Va. » Consulté le 18 août 2023. <https://globalsouthstudies.as.virginia.edu/key-concepts/differentiated-citizenship>.
- Doston, Kristie. « Conceptualiser l'oppression épistémique », *Recherches féministes*, 31, n° 2 (2018) : 9-34. <https://doi.org/10.7202/1056239ar>.
- Dubrosky, Rebekah. « Iris Young's Five Faces of oppression applied to nursing ». *Nursing Forum* 48, n° 3 (2013) : 205-10. <https://doi.org/10.1111/nuf.12027>.
- Edward W. Said. « L'ORIENTALISME ». Paris : Editions Seuil., 1994. [https://www.irenees.net/bdf\\_fiche-documentation-505\\_fr.html](https://www.irenees.net/bdf_fiche-documentation-505_fr.html).
- obo. « Emmanuel Levinas ». Consulté le 21 octobre 2023. <https://www.oxfordbibliographies.com/display/document/obo-9780195396577/obo-9780195396577-0244.xml>.
- Fast, Elizabeth, Jennifer Nutton, Mireille De La Sablonnière-Griffin, Anna Kozlowski, Nahka Bertrand, Swaneige Bertrand, et Jennifer Mitchell. « Regard sur l'interaction de l'urbanisation, du traumatisme historique et de l'identité culturelle parmi la jeunesse autochtone au Canada ». *Enfances Familles Générations. Revue interdisciplinaire sur la famille contemporaine*, n° 25 (4 octobre 2016). <https://journals.openedition.org/efg/1134>.
- Fraser, Nancy. « From Redistribution to Recognition? Dilemmas of Justice in a "Post-Socialist" Age ». *New Left Review*, n° I/212 (1 août 1995) : 68-93.
- Freund, Julien. « I. La neutralité axiologique ». Dans *Études sur Max Weber*, 11-69. Travaux de Sciences Sociales. Genève : Librairie Droz, 1990. <https://www.cairn.info/etudes-sur-max-weber--9782600041263-p-11.htm>.

- Fricker, Miranda. « Introduction ». Dans *Epistemic Injustice: Power and the Ethics of Knowing*, sous la direction de Miranda Fricker, 0. Oxford University Press, 2007. <https://doi.org/10.1093/acprof:oso/9780198237907.003.0001>.
- Garrau, Marie. « De notre responsabilité pour la justice. Penser le politique avec Iris Marion Young. Avant-propos ». *Archives de Philosophie* Tome 85, n° 3 (2022) : 5-12. <https://doi.org/10.3917/aphi.853.0005>.
- Garrau, Marie, et Alice Le Goff. « Différences et solidarités. À propos du parcours philosophique d'Iris Marion Young ». *Cahiers du Genre* 46, n° 1 (2009) : 199-219. <https://doi.org/10.3917/cdge.046.0199>.
- Gerstlé, Jacques, et Christophe Piar. « Chapitre 6. La communication, l'information et la participation des citoyens ». Dans *La communication politique*, 4 e éd. : 171-215. Collection U. Paris : Armand Colin, 2020. <https://www.cairn.info/la-communication-politique--9782200627843-p-171.htm>.
- Gottfried Schweiger. « Epistemic injustice and powerlessness in the context of Global Justice : an argument for "thick" and "small knowledge" ». Dans *Epistemic Injustice and Powerlessness in the Context of Global Justice*. Paris-Lodron-Universität Salzburg : Centre for Ethics and Poverty Research, 2016. <https://philarchive.org/archive/SCHEIA-13>.
- Gustafsson, Kristina. « Selective parenting programs for parents with foreign backgrounds: cultural imperialism or democratic practices in social work? » *Nordic Social Work Research* 10, n° 4 (1 octobre 2020) : 317-29. <https://doi.org/10.1080/2156857X.2019.1573750>.
- Hernández González, J. « Applying the Five Faces of Oppression to Climate Justice: Analysing discussions of climate justice with the help of Iris Marion Young's theory of oppression », 2021. <https://studenttheses.uu.nl/handle/20.500.12932/40655>.
- Herr, Ranjoo Seodu. « Politics of Difference and Nationalism: On Iris Young's Global Vision ». *Hypatia* 23, n° 3 (2008) : 39-59.
- Honneth, Axel. « La théorie de la reconnaissance: une esquisse ». *Revue du MAUSS* 23, n° 1 (2004) : 133-36. <https://doi.org/10.3917/rdm.023.0133>.
- « Home | Multiculturalism Policies in Contemporary Democracies ». Consulté le 21 juin 2023. <https://www.queensu.ca/mcp/>.
- ThoughtCo. « How the Ruling Class Maintains Power Using Ideas and Norms ». Consulté le 26 novembre 2023. <https://www.thoughtco.com/cultural-hegemony-3026121>.
- « Impérialisme culturel et droits humains - humanrights.ch ». Consulté le 29 juin 2023. <https://www.humanrights.ch/fr/pfi/fondamentaux/dh-cest-quoi/aspects-philosophiques/imperialisme-culturel-droits-humains>.

- Inglis, Oleksandra. « Language question in the educational system in Mykolaiivs'ka oblast', Ukraine, in the period of 2005-2012. » *PhD diss., Dissertation, Albert-Ludwigs-Universität Freiburg*, 2017.
- Jaïtin, Rosa. « Crise épistémique et formation ». *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe* 62, n° 1 (2014) : 67-82. <https://doi.org/10.3917/rppg.062.0067>.
- Jaunait, Alexandre, et Sébastien Chauvin. « Intersectionnalité ». Dans *Dictionnaire. Genre et science politique*, 286-97. Références. Paris : Presses de Sciences Po, 2013. <https://doi.org/10.3917/scpo.achi.2013.01.0286>.
- Jeannerod, Marinette. « Les stéréotypes mis à mal sur la Toile ». *Hermès, La Revue* 83, n° 1 (2019) : 212-22. <https://doi.org/10.3917/herm.083.0212>.
- Juignet, Patrick, trad. « Le Cercle de Vienne ». Philosophie, science et société, 2017. <https://philosciences.com/vocabulaire/111-cercle-de-vienne>.
- Juignet, Patrick. « Neutralité axiologique ». Philosophie, science et société, 2021. <https://philosciences.com/vocabulaire/522-neutralite-axiologique>.
- Kandil, Ferial. « La justice est aveugle: Rawls, Harsanyi et le voile d'ignorance ». *Revue économique* 65, n° 1 (2014) : 97-124.
- Kathryn T, Kathryn T. « BLACK FEMINISM AND INTERSECTIONAL ANALYSES: A DEFENSE OF INTERSECTIONALITY ». *Philosophy Today*, 2011.
- Kerroumi, Bachir, et Stéphane Forgeron. « 2. Le modèle social du handicap ». Dans *Handicap : l'amnésie collective*, 45-53. Hors collection. Paris : Dunod, 2021. <https://www.cairn.info/handicap-l-amnesie-collective--9782100829293-p-45.htm>.
- Kohn, Margaret, et Kavita Reddy. « Colonialism ». Dans *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, sous la direction de Edward N. Zalta et Uri Nodelman, Spring 2023. Metaphysics Research Lab, Stanford University, 2023. <https://plato.stanford.edu/archives/spr2023/entries/colonialism/>.
- Krakovsky, Marina. « Robb Willer: The Powerlessness Paradox ». *A Sense of Powerlessness Fosters System Justification: Implications for the Legitimation of Authority, Hierarchy, and Government*, 2015. <https://www.gsb.stanford.edu/insights/robb-willer-powerlessness-paradox>.
- Lamoureux, Diane. « Hommage à Iris Marion Young (1949-2006) ». *Recherches féministes* 20, n° 2 (s. d.) : i-iii.

- Le Goff, Alice. « Les catégories de genre et d'oppression chez I. M. Young. Vers une redéfinition du sujet du féminisme ? » *Les ateliers de l'éthique* 2, n° 1 (2007) : 52. <https://doi.org/10.7202/1044661ar>.
- Letendre, Chrystophe. « La conscience politique, de Geoffroy de Lagasnerie, Paris, Fayard, 2019, 240 p. » *Politique et Sociétés* 39, n° 3 (2020) : 226-28. <https://doi.org/10.7202/1072096ar>.
- Loren, Alonso. « Culture, Power, and Control: A Discussion of Autonomy and Responsibility ». University of Central Florida, 2019. <https://stars.library.ucf.edu/honorsthesis/658>.
- « L'orientalisme. L'Orient créé par l'Occident. Ouvrage de Edward W SAID - Irénées ». Consulté le 26 juin 2023. [https://www.irenees.net/bdf\\_fiche-documentation-505\\_fr.html](https://www.irenees.net/bdf_fiche-documentation-505_fr.html).
- Lötter, Hennie. « Rawls, Young, and the Scope of Justice ». *Theoria: A Journal of Social and Political Theory*, n° 94 (1999) : 90-107.
- Macherey, Pierre. « La Théorie critique : une rationalité sous tension ». *Methodos. Savoirs et textes*, n° 14 (15 janvier 2014). <https://journals.openedition.org/methodos/3754>.
- Malloy, Tamar. « Respectable Discrimination: Disciplinary Respectability as Acceptable Prejudice ». The University of North Carolina at Chapel Hill University Libraries, 2017. <https://doi.org/10.17615/6M5Z-HD44>.
- Marella, Ada V. Mancenido-Bolaños. « Iris Marion Young's 'Faces of Oppression' and the Oppression of Women in the Responsible Parenthood and Reproductive Health Act of 2012 », KRITIKE, 40, n° 1 (2020). [https://www.kritike.org/journal/issue\\_26/mancenido-bolanos\\_june2020.pdf](https://www.kritike.org/journal/issue_26/mancenido-bolanos_june2020.pdf).
- Martin, James. « Antonio Gramsci ». Dans *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, sous la direction de Edward N. Zalta et Uri Nodelman, Spring 2023. Metaphysics Research Lab, Stanford University, 2023. <https://plato.stanford.edu/archives/spr2023/entries/gramsci/>.
- Mauricio Rebolledo. « Iris Marion Young's Five Faces of Oppression », 2023. <https://criticallegalthinking.com/2023/04/24/iris-marion-youngs-five-faces-of-oppression/>.
- Max Weber. « Class, Status, and Party », 2013. <https://sites.middlebury.edu/individualandthesociety/files/2010/09/Weber-Class-Status-Party.pdf>.
- Maxwell, Nan L. « The Working Life: The Labor Market for Workers in Low-Skilled Jobs », Kalamazoo, MI: W.E. Upjohn Institute for Employment Research, 2006, 1-8. <https://doi.org/10.17848/9781429454902>.
- Mazabraud, Bertrand. « Foucault, le droit et les dispositifs de pouvoir ». *Cités* 42, n° 2 (2010) : 127-89. <https://doi.org/10.3917/cite.042.0127>.

- McKeown, Maeve. « Structural injustice ». *Philosophy Compass* 16, n° 7 (juillet 2021). <https://doi.org/10.1111/phc3.12757>.
- « Mental Health Disparities: Diverse Populations ». Consulté le 3 août 2023. <https://www.psychiatry.org:443/psychiatrists/diversity/education/mental-health-facts>.
- Michaud, Marie-Christine. « Culture populaire et séries télévisées ». *Amerika. Mémoires, identités, territoires*, n° 6 (21 juin 2012). <https://doi.org/10.4000/amerika.2969>.
- study.com. « Michel Foucault | Biography, Theory of Power & Books ». Consulté le 22 octobre 2023. <https://study.com/WEB-INF/views/jsp/redesign/academy/lesson/seoLessonPage.jsp>.
- Michel foucault et le controle social*. Consulté le 20 août 2023. <https://www.gallimardmontreal.com/catalogue/livre/michel-foucault-et-le-controle-social-collectif-dir-alain-beaulieu-9782763782256>.
- Mills, Charles W., Solène Brun, et Claire Cosquer. « L'ignorance blanche ». *Marronnages: les questions raciales au crible des sciences sociales* 1, n° 1 (29 novembre 2022) : 96-116. <https://doi.org/10.5281/zenodo.7620865>.
- Milton, Damian E. M. « Disposable dispositions: reflections upon the work of Iris Marion Young in relation to the social oppression of autistic people ». *Disability & Society* 31, n° 10 (25 novembre 2016) : 1403-7. <https://doi.org/10.1080/09687599.2016.1263468>.
- Mineur, Didier. « Après Foucault. La philosophie politique en France depuis les années 1980 ». *Cités* 56, n° 4 (2013) : 51-76. <https://doi.org/10.3917/cite.056.0051>.
- « Minority (philosophy) - The Art and Popular Culture Encyclopedia ». Consulté le 31 octobre 2023. [https://www.artandpopularculture.com/Minority\\_\(philosophy\)](https://www.artandpopularculture.com/Minority_(philosophy)).
- Morin, Émilie, Geneviève Therriault, et Barbara Bader. « Le développement du pouvoir agir, l'agentivité et le sentiment d'efficacité personnelle des jeunes face aux problématiques sociales et environnementales : apports conceptuels pour un agir ensemble ». *Éducation et socialisation. Les Cahiers du CERFEE*, n° 51 (15 mars 2019). <https://doi.org/10.4000/edso.5821>.
- « Mouvement des droits civiques ». Consulté le 17 août 2023. <https://history-maps.com/story/Civil-Rights-Movement>.
- « Multiculturalism Policies in Contemporary Democracies ». Queen's University, s. d. <https://www.queensu.ca/mcp/national-minorities/resultsbycountry-nm/belgium-nm#:~:text=The%20Flemish%20are%20not%20a,language%20rights%2C%20and%20territorial%20autonomy>.

- « Neutralité axiologique ». Consulté le 26 septembre 2023. <https://philosciences.com/vocabulaire/522-neutralite-axiologique>.
- Nicki Lisa Cole. « How the Ruling Class Maintains Power Using Ideas and Norms ». ThoughtCo, 2020. <https://www.thoughtco.com/cultural-hegemony-3026121>.
- « Orientalism - an overview | ScienceDirect Topics ». Consulté le 16 octobre 2023. <https://www.sciencedirect.com/topics/social-sciences/orientalism>.
- Ouelbani Mélika. « Positivisme logique (A) - L'encyclopédie philosophique », Maxime Kristanek (dir.), 2017. <https://encyclo-philos.fr/item/116>.
- « « Passer » pour blanc. L'exemple des personnes non blanches élevées par un ou des parent(s) blanc(s) », s. d.
- Petras, James. « Cultural Imperialism in Late 20th Century ». *Economic and Political Weekly* 29, n° 32 (1994) : 2070-73.
- « Philosophical feminism | Britannica ». Consulté le 11 décembre 2022. <https://www.britannica.com/topic/philosophical-feminism>.
- Pickering, Mary. « Le positivisme philosophique : Auguste Comte ». *Revue interdisciplinaire d'études juridiques* 67, n° 2 (2011) : 49-67. <https://doi.org/10.3917/riej.067.0049>.
- « Polity and Group Difference: A Critique of the Ideal of Universal Citizenship ». Consulté le 18 août 2023. <https://doi.org/10.1086/293065>.
- « Pop Culture: An Overview | Issue 64 | Philosophy Now ». Consulté le 27 juin 2023. [https://philosophynow.org/issues/64/Pop\\_Culture\\_An\\_Overview](https://philosophynow.org/issues/64/Pop_Culture_An_Overview).
- « Positivism | Definition, History, Theories, & Criticism | Britannica », 5 août 2023. <https://www.britannica.com/topic/positivism>.
- Rapczyk, Nicolas, et Jérôme Ravat. « Connaissance morale et falsification. La dichotomie fait/valeur est-elle indépassable ? » *Cahiers critiques de philosophie* 9, n° 1 (2010) : 205-28.
- Rebolledo, Mauricio. « Iris Marion Young's Five Faces of Oppression ». *Critical Legal Thinking*, 24 avril 2023. <https://criticallegalthinking.com/2023/04/24/iris-marion-youngs-five-faces-of-oppression/>.
- Renault, Emmanuel. « Reconnaissance, institutions, injustice ». *Revue du MAUSS* 23, n° 1 (2004) : 180-95. <https://doi.org/10.3917/rdm.023.0180>.
- « Résolveur de lien WorldCat, le serveur-lien OpenURL d'OCLC ». Consulté le 30 octobre 2023.

<https://umontreal.on.worldcat.org/atoztitles/link?sid=ProQ:&issn=00318256&volume=55&issue=&title=Philosophy+Today&spage=275&date=2011-01-01&atitle=BLACK+FEMINISM+AND+INTERSECTIONAL+ANALYSES%3A+A+D+EFENSE+OF+INTERSECTIONALITY&au=Gines%2C+Kathryn+T&id=doi:>

« Responsibility and Global Labor Justice », s. d.

Richard, Alexis. « De l'hostilité ou la violence entant que réalité morale ». Université de Québec à Montréal, 2012.

Sartenaer, Olivier. « Réductionnisme (A) - L'encyclopédie philosophique ». Maxime Kristanek (dir.)l'Encyclopédie philosophique, 2016. <https://encyclo-phil.fr/reductionnisme-a>.

Shlasko, Davey. « Using the Five Faces of Oppression to Teach About Interlocking Systems of Oppression ». *Equity & Excellence in Education* 48, n° 3 (3 juillet 2015) : 349-60. <https://doi.org/10.1080/10665684.2015.1057061>.

Uhde, Zuzana. « On Sources of Structural Injustice: A Feminist Reading of the Theory of Iris M. Young ». *Human Affairs* 20, n° 2 (1 juin 2010) : 151-66. <https://doi.org/10.2478/v10023-010-0016-x>.

Van Campenhoudt, Luc, et Nicolas Marquis. « Chapitre 6. Dévoiler la conflictualité des rapports sociaux ». Dans *Cours de sociologie*, 173-209. Psycho Sup. Paris : Dunod, 2020. <https://www.cairn.info/cours-de-sociologie--9782100793075-p-173.htm>.

Van Loonn, M. « Les biais cognitifs, analyse philosophique (approfondissement) ». *Psychologue, psychothérapeute Crêts en Belledonne*. Consulté le 23 octobre 2023. <https://ludovicgadeau-psychotherapie.com/les-biais-cognitifs-analyse-philosophique-approfondissement/>.

Van Parijs, Philippe. « Fondements d'une théorie de la justice. À propos d'un séminaire interdisciplinaire consacré à la philosophie politique de John Rawls ». *Revue interdisciplinaire d'études juridiques* 9, n° 2 (1982) : 63-94. <https://doi.org/10.3917/riej.009.0063>.

Voirol, Olivier. « La Théorie critique des médias de l'École de Francfort : une relecture ». *Mouvements* 61, n° 1 (2010) : 23-32. <https://doi.org/10.3917/mouv.061.0023>.

Volle, Adam. « Occupy Wall Street, protest movement ». *Encyclopedia Britannica*, 2023. <https://www.britannica.com/topic/Occupy-Wall-Street>.

Wirth, Louis. « The Problem of Minority Groups ». Dans *In The Science Of Man In The World Crisis*, 347-72. Columbia University Press, 1945.

- Wolff, Jonathan, et David Leopold. « Karl Marx ». Dans *The Stanford Encyclopedia of Philosophy*, sous la direction de Edward N. Zalta, Spring 2021. Metaphysics Research Lab, Stanford University, 2021. <https://plato.stanford.edu/archives/spr2021/entries/marx/>.
- Wright, Erik Olin. *Classes*. 3. impr. London : Verso, 1985. <https://www.aacademica.org/erik.olin.wright/54.pdf>.
- Young, Iris Marion. « 52Inclusive Political Communication ». Dans *Inclusion and Democracy*, sous la direction de Iris Marion Young, 0. Oxford University Press, 2002. <https://doi.org/10.1093/0198297556.003.0003>.
- . « Activist Challenges to Deliberative Democracy ». *Political Theory* 29, n° 5 (2001) : 670-90.
- . « Gender as Seriality: Thinking about Women as a Social Collective ». *Signs* 19, n° 3 (1994) : 713-38.
- . « Inclusive Political Communication ». Dans *Inclusion and Democracy*, par Iris Marion Young, 52-80, 1<sup>re</sup> éd. Oxford University PressOxford, 2002. <https://doi.org/10.1093/0198297556.003.0003>.
- . *Justice and the Politics of Difference*. New Jersey: Princeton University Press. Princeton, 1990.
- . *Political Responsibility and Structural Injustice*. The Lindley Lecture. University of Kansas, Lawrence, Kansas, 2003.
- . « Polity and Group Difference: A Critique of the Ideal of Universal Citizenship ». *Ethics* 99, n° 2 (1 janvier 1989) : 250-74. <https://doi.org/10.1086/293065>.
- . « Responsibility and Global Labor Justice ». *The Journal of Political Philosophy* 12, n° 4 (2004).
- . « Two Structure as the Subject of Justice ». Dans *Responsibility for Justice*, sous la direction de Iris Marion Young et Martha Nussbaum, 0. Oxford University Press, 2011. <https://doi.org/10.1093/acprof:oso/9780195392388.003.0002>.